BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

J.-N. JUTRAS, Administrateur

LE SEU... NAL FRANCAIS DE ... SKATCHEWAN
...gane des Catholiques de langue ... se du Nord-Ouest
Le "Pa... " est lu chaque semaine par ... de 30,000 personnes

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 30 mars 1932 — No 4

Sur le Perron de l'Eglise

M. Larivière ---Dis donc, Père Tournecourt, il paraît que nous allons être taxés maintenant! Le bill des taxes a fini par passer en deuxième lecture!

M. Tournecourt--- Oui! mais il y a encore la troisième lecture! Et puis des membres du gouvernement ont voté contre, d'après ce que disent les journaux.

M. Larivière--- Ne te fais pas illusion! Deuxième lecture, ça veut dire troisième lecture. Il y a bien le comité! Là encore on fera du potin, mais les progressistes et les indépendants, ma foi, ça suivra comme des moutons!

M.Tournecourt--- Mon Dieu, tout ça c'est une mauvaise affaire! Plus moyen de ne rien acheter! Taxes ici, taxes là, sur nos profits, sur la gazoline, les permis d'autos, sur tout, quoi!

M. Larivière--- Moi, je préférerais plus de taxes sur les cigarettes, le tabac, la boisson, qui ruinent nos jeunesses, —on s'en prive bien durant le carême, nous autres, et on n'en meurt pas —sur les théâtres, sur les maisons de jeux, sur tous les objets de luxe! Pas vrai, mon cher?

M. Tournecourt--- Je suis absolument de ton avis. Mais les ministres à Régina pensent autrement, que veux-tu!

M. Larivière--- Moi, je crois que ces gros messieurs de députés et de ministres, puis les collets blancs dans le service civil, pourraient bien faire comme tout le monde et baisser leur salaire.

M. Tournecourt--- Parfaitement! Ciel, que ça dépense, des fois, un gouvernement! Sapristie! Il y en a passé des millions entre les doigts des ministres! Les gazettes disaient dernièrement que nous sommes en dette de $123,000,000. C'est pas croyable!

M. Larivière--- Faut pas exagérer, mon ami! Ca coûte cher, va, faire des chemins, entretenir tant d'institutions, donner du secours aux pauvres gens du sud. Ce n'est pas une petite histoire que de conduire une grande province comme la Saskatchewan!

M. Tournecourt--- Entendu! Mais il fallait prévoir et ne pas mener si grand train. C'était facile à voir la dépression! Nous avons manqué deux récoltes,ça se voyait bien cela! Et puis tout le blé sur le marché, ça se voyait encore! Mon Dieu, pas besoin d'être ministre pour voir cela!

* * *

M. Larivière--- Tu as raison!

M.Tournecourt--- Les grands chemins pour les touristes, les étrangers, nous aurions pu nous en passer cette année et sauver de l'argent....

M. Larivière--- Pardon! Il fallait bien tout de même donner de l'ouvrage aux chômeurs....

M. Tournecourt--- C'est vrai! Ils sont bien embêtants ces flâneurs! Dire qu'il a fallu payer pour les faire venir des vieux pays, et qu'il faut maintenant les nourrir!

M. Larivière--- C'est la faute de l'immigration! Oui... Oui.... Mais, puisqu'ils sont chez nous, il ne faut pas les laisser mourir de faim, ces pauvres diables. Ce serait pas chrétien!

M. Tournecourt--- As-tu lu dans le dernier *Patriote*? Il paraît que l'Ontario avec le fédéral ont l'intention de faire immigrer cinq cents jeunes Britanniques! Morbleu! Ca n'a vraiment pas de sens!

M. Larivière--- Bien sûr que j'ai lu ça! Et la réponse du révérend Bishop Farthing! C'est bien tapé! Il leur a mis les points sur les i! Il faut espérer tout de même que les ministres d'Ottawa ne feront pas cette bêtise-là.

M. Tournecourt--- Ca, ça regarde le fédéral! Mais les taxes, c'est le provincial qui les impose.

M. Larivière--- Tu oublies, mon cher, que Bennett va nous taxer.

M. Tournecourt--- Comment! Parbleu! Le fédéral aussi? Nous allons maintenant payer des taxes fédérales, des taxes provinciales et, par-dessus le marché, des surtaxes? Mais est-ce que tous ces gens-là nous prennent pour des millionnaires? alors que nous sommes pauvres comme des rats d'église!

* * *

M. Larivière--- Passe pour les taxes! Veux-tu que je te dise ce qui me chiffonne, moi? C'est l'affaire de l'emprunt provincial de $4,000,000.

M. Tournecourt--- Comment? Voyons! Explique-moi ça!

M. Larivière--- Oui, l'emprunt par bonds et débentures. Ceux qui ont l'argent, ils ont acheté des bonds. Tu me suis? Or, ces bonds rapporteront un intérêt à peu près de 6.50 pour cent. Ils ne donnent que 96.45 sous dans la piastre. Cet intérêt n'est pas imposable. Dans 20 ans, nous aurons payé $5,000,000 rien qu'en intérêts.

M. Tournecourt--- Est-ce possible?

M. Larivière--- Oui....c'était dans les journaux!

M. Tournecourt--- Cent trente-deux! Les petits salariés, qui sont trop pauvres pour acheter des bonds, eux, ils vont être obligés de payer des taxes et les richards, parce qu'ils prêtent au gouvernement, ne paieront pas, alors qu'ils ont les reins très solides? Ca, si c'est vrai, c'est pas juste!

M. Larivière--- Que veux-tu...! Moi aussi ça me semble louche cette affaire-là.

* * *

M. Tournecourt--- Qu'est-ce que c'est que cette histoire du bill des nouvelles répartitions des sièges dont ont tant peur les libéraux?

M. Larivière--- Comme je le comprends le gouvernement changerait les limites des circonscriptions électorales.

M. Tournecourt--- Je n'y vois de mal à ça! Toi.....?

M. Larivière--- C'est dangereux pour les autres partis. Le gouvernement peut arranger cela pour faire élire plus de conservateurs, aux prochaines élections.

M.Tournecourt--- Mais alors, pourquoi Anderson ne ferait-il pas quelques circonscriptions franco-canadiennes pour que nous soyons représentés à Régina, comme dans le Manitoba et l'Alberta.

M. Larivière--- Tiens! C'est une belle idée ça! Je n'y avais pas pensé!

M. Tournecourt--- Les temps vont être durs. Si nous pouvions au moins récolter dru et lourd l'automne prochain, surtout dans les champs desséchés du sud, ça nous remettrait un peu le coeur.

M. Larivière--- Je crois, pour cela, qu'il faut s'en remettre aux mains de la Providence; c'est toujours plus sûr qu'aux mains des politiciens, M. le curé nous l'a bien dit dans son sermon.

J.V.

Capitaux étrangers, capitaux canadiens

Au 1er janvier 1930, le total des capitaux étrangers placés au Canada était de $6,125,957,000, dont $3,726,745,000 appartenaient aux Américains, $2,228,034,000 aux Britanniques et $171,188,000 à d'autres.

Or, à cette même date, les capitaux canadiens placés à l'étranger s'élevaient à $1,781,345,000, soit près de 50 pour cent du total des capitaux américains placés chez nous.

En chiffres ronds, nous avons placé à l'étranger environ $170 par tête de notre population.

Pour aider le Journal

IMPRESSIONS

Nous avons montré dans deux précédents numéros comment les lecteurs et les amis du journal pouvaient lui aider d'une façon très pratique et très efficace en lui recrutant des abonnés et en encourageant ses annonceurs.

Ils peuvent également l'aider en lui donnant leurs travaux d'impression. Pour publier le PATRIOTE, il nous faut un atelier, il nous faut des ouvriers. Or, nous devons occuper ceux-ci, non pas trois jours par semaine,. mais. toute la semaine. Pour cela nous avons besoin de travaux d'impression

Or, il est un fait malheureux à constater, mais qu'il nous faut avouer. Nous ne recevons pas sous ce rapport l'encouragement de notre population. La majeure partie des travaux d'impression que nous recevons provient de maisons d'affaires ou d'institutions anglaises. L'on peut vraiment dire que si le journal existe encore aujourd'hui, il le doit à la population anglaise dont 90 pour cent forment sa clientèle, pour travaux d'impression.

Cependant, nous avons des municipalités qui sont dirigées par les nôtres. Nous avons des districts d'écoles que nous contrôlons. Nous comptons dans la province de nombreuses institutions canadiennes-françaises. Nos maisons d'affaires comme les autres ont besoin de papeterie, de factures.... Nos gens, du moins un certain nombre, se servent de cartes mortuaires, de Noël, du premier de l'an, de papier à lettre ou d'enveloppes etc.... Comment se fait-il que nous ne recevions pas plus de commandes au PATRIOTE?

Serait-ce une différence de prix? Ca nous étonnerait, puisque toutes les imprimeries se servent de la même échelle de taux. D'ailleurs, si nos prix étaient supérieurs à ceux des autres ateliers, nous n'aurions pas la magnifique clientèle anglaise que nous possédons et qui ne vient certainement pas chez nous uniquement par sympathies ni pour nos beaux yeux.

Serait-ce la qualité du travail? Là encore notre clientèle anglaise est la meilleure preuve de la satisfaction que nous pouvons donner. En tout cas, nous garantissons notre travail.

Serait-ce l'éloignement? Peut-être! Le manque de temps pour un travail pressé? Peut-être! Mais en nous prévenant que la commande est urgente, nous nous engageons à livrer le travail dans le délai de 48 heures.

Non! nous devons chercher ailleurs les raisons du peu d'empressement de la clientèle française envers l'atelier d'impression du PATRIOTE. D'abord, il y a la négligence. Des représentants de diverses maisons voyagent à travers la province, pourcourent nos centres pour solliciter des ordres. Afin de s'éviter la peine d'écrire, ou par manque de réflexion, on donne aux voyageurs toute l'impression que l'on a sous la main. Durant ce temps là le PATRIOTE — qui bataille pour les meilleures intérêts de la race et de la religion — doit s'évertuer à quémander chez des Anglais du travail pour ses ouvriers, travail que lui refusent, par inadvertance ou négligence, les Canadiens français. Le PATRIOTE souffre moralement et matériellement de cette préférence odieuse.

Si nos amis veulent aider le journal, et ils le doivent, il faut qu'ils aient le courage de résister aux sollicitations des étrangers ou des voyageurs du dehors et nous adressent leurs travaux d'impression. Nous leur garantissons encore une fois des prix raisonnables, un travail excellent. Ils n'y perdront rien et auront par là donné un bon coup d'épaule à la cause française dans la province en aidant à affermir toujours de plus en plus les bases de la presse française dans la Saskatchewan.

x

Un conservateur de plus au fédéral

L'ELECTION D'ATHABASKA

Edmonton. — M. Percy G. Davies, candidat conservateur dans l'élection complémentaire d'Athabaska, sera le nouveau député de la circonscription à Ottawa. Il a battu M. Doze, libéral; M. Normandeau, fermier-uni; M. Axelson, Farmers Equity League.

En Pratique ?

Après avoir livré mes quelques réflexions de l'autre semaine sur le travail du comité paroissial d'A.C.F.C., une deuxième question s'est posée tout à coup:

Ces idées sont-elles celles de l'A.C.F.C.

Et puis une troisième:

En pratique ,ce plan est-il réalisable?

Déconcerté un moment, j'ai cru trouver la double réponse. Et je me suis dit que je devais la rendre publique.

La voici!

Est-il dans l'esprit de l'A.C.F.C., que le comité paroissial soit:

Avant tout une organisation pour oeuvres paroissiales?

Et en second lieu seulement le rouage d'une association à champ d'action vaste comme le pays lui-même?

Si ce n'est pas là l'esprit de l'A.C.F.C., *ce devrait l'être.* Car tout organe d'un corps bien ordonné doit vivre sa vie propre *avant d'être et pour être* capable d'agir en collaboration avec les autres parties de ce corps en vue du but proposé.

Mais ce *si* est irréel!

x x x

La preuve, je la trouve de deux façons:

Et d'abord, je crois me rappeler que c'est un membre même de l'exécutif qui m'a mis ces idées dans la tête. Sans être indiscret au point de le nommer, je puis cependant dire qu'il habite quelque part dans l'extrême-sud de la province.

Ai-je besoin de dévoiler autre chose? Lors d'une récente réunion des chefs de région du Sud, j'ai appris, qu'il a été expressément demandé qu'une définition du comité paroissial comme organisation réalisatrice d'oeuvres paroissiales, soit incorporée dans les statuts actuellement en refonte.

Ensuite, il existe, dans la province, des comités paroissiaux qui ont la charge entière — sous la direction du curé, bien entendu — de toutes les activités paroissiales non exclusivement religieuses.

Or, à chaque Congrès-général, ces comités ont été hautement loués par les orateurs, et proposés en exemple à tous les autres.

Ces faits ne sont-ils pas révélateurs de l'esprit de l'A.C.F.C.?

Et la pratique?

Puisque cet idéal s'est réalisé en divers endroits, il *peut* et *doit* se réaliser à peu près partout. Déduction logique bien connue.

Or, il s'est réalisé.

Certaines paroisses n'ont pas d'autres organisme que l'A.C.F.C. Toutes les oeuvres extérieures: soirées, bazars, pique-niques; campagne d'abonnement au *Patriote,* d'action catholique sous toutes ses formes: aide aux nécessiteux, soit du dedans, soit du dehors, éducation populaire par le moyen de conférences, apostolat, surveillance immédiate des écoles au point de vue religieux et national; collaboration aux concours.

examens annuels de français, etc... *toutes ces oeuvres ont leur instrument dans le Comité Paroissial de l'A.C.F.C.*

D'autres paroisses ont divers organismes. Or, point de cloison étanche entre eux. C'est la collaboration continue. A tel point que ce n'est que nominalement que telle société organise. Au fond chacun y a sa part.

Voilà encore des faits qu'on peut contrôler!

x x x

Or, il est à remarquer que ce sont précisément *ces comités, qui agissent ainsi au sein de la famille paroissiale, qui, aussi, collaborent le plus efficacement avec l'Association toute entière.*

Le moindre mot d'ordre reçu de l'exécutif y est traduit par une action immédiate.

Des suggestions pour des mouvements d'ensemble, pour des améliorations à apporter, pour des corrections à faire, en partent, comme spontanément, à l'adresse du Secrétariat.

La cotisation annuelle ne reste pas chez eux un vain mot. Elle est fidèlement versée, sinon entière en des temps comme ceux-ci du moins, satisfaisante.

Et chose curieuse, personne ne songe à se plaindre de ces sommes qui quittent la paroisse...

Pourquoi? Parce que ces sommes nécessaires au maintien de l'Oeuvre, sont amplement récupérées d'autre part! Parce qu'elles sont la résultante tangible d'une vie intérieure pleinement vécue!

Un CURE.

ACTUALITÉ

Un prêtre enterré vivant

Weiheifu, Hounan, Chine. — Un prêtre indigène, le P. Gabriel Liou, recevait dernièrement à l'improviste, au milieu de la nuit, la visite des brigands. Revolver au poing, ils le firent se lever et l'obligèrent à les suivre. Seules sa docilité et sa patience lui évitèrent d'être mis à mort sur le champ. Mais le pauvre malheureux eut à subir un supplice horrible. Ses boureaux lui bandèrent d'abord les yeux, lui bouchèrent les oreilles avec de la poix fondue, lui attachèrent les mains et les pieds, puis l'enfermèrent dans une fosse où l'on conservait les pommes de terre. Cette fosse, recouverte d'une énorme pierre, était si étroite et si peu profonde que le P. Liou ne pouvait se tenir autrement qu'à genoux et courbé en deux. C'est à peine s'il pouvait respirer. Le supplice dura vingt-sept jours! les bourreaux le remirent enfin à sa famille, épuisé, n'en pouvant plus, les nerfs ébranlés par la souffrance et par l'émotion. On espère cependant qu'il se remettra vite, et pourra rejoindre son poste avant peu.

x

Taschereau opposé à la canalisation du Saint-Laurent

Québec. — M. Taschereau, premier-ministre de la province de Québec, à l'occasion d'une déclaration faite par le publiciste du *Vancouver Sun,* M. R. J. Cromie, relativement au projet de canalisation du Saint-Laurent, a réitéré son opinion au sujet de cette colossale entreprise: "Je l'ai dit plusieurs fois et je le répète aujourd'hui, déclara M. Taschereau, je suis complètement opposé au projet. La partie du Saint-Laurent, qui coule dans la province de Québec, est notre héritage et mon gouvernement est jaloux de le garder."

Procédés rapides des électeurs mexicains

Mexico. — Deux candidats aux honneurs fédéraux ont été tués et un autre a été blessé depuis l'appel nominal et l'ouverture de la campagne électorale.

400 candidats du parti révolutionnaire s'apprêtent à faire la lutte aux 171 députés qui viennent de terminer leur terme d'office. Le vote préliminaire sera pris le 3 avril et les élections générales auront lieu le 3 juillet.

x

La situation à Malte

Le gouvernement de Londres a adopté intégralement le rapport de le Commission royale — Le Cabinet Strickland démissionne.

A la Chambre des Communes, sir Philipp Cunlife Lister, ministre des Colonies, a annoncé, mercredi, en réponse à un député, que le gouvernement britannique avait décidé d'adopter toutes les propositions soumises par la Commission royale de Malte, et recommandant notamment la restauration de la Constitution de l'île. Le rapport de la Commission royale recommandait également que l'usage de la langue maltaise soit plus répandu dans les écoles et dans les tribunaux et que des élections aient lieu à une date prochaine.

A la suite de la décision annoncée aux Communes, le Cabinet maltais a démissionné, ainsi qu'il l'avait fait entendre si les propositions de la Commission étaient adoptées.

On sait que le rapport condamnait sévèrement la politique suivie par lond Stricklord et son parti au pouvoir, tant en ce qui concerne la question constitutionnelle que la question religieuse.

A Travers le Monde

Pas de traces de l'enfant

Les recherches de l'enfant de Lindbergh sont toujours infructueuses et ne révèlent aucune trace. Ce n'est certes point le manque de publicité qui en est cause. Les journaux y consacrent des colonnes et des colonnes. Les cinémas exploitent l'affaire et y représentent l'enfant dans différents postures et en diverses occasions. Les ravisseurs n'ont donc aucune difficulté à suivre les polices et les détectifs. En attendant tous les pays s'indignent de cet acte de barbarie.

x

Une linotype automatique

M. Buford L. Green de Charlotte, N. C., un imprimeur, vient d'inventer une nouvelle linotype qui peut reproduire les copies sans le secours d'un linotypiste. Les copies sont écrites sur un dactylographe spécial. Alors la linotype reproduit, ligne par ligne, l'original. On en a fait l'expérience ces jours derniers. Les résutats ont été très satisfaisants.

Attention à vous messieurs les linotypistes!

x

Les effets de la grève

Lors d'une mêlée entre les grévistes communistes et les sergents de sûreté publique à Antiquera, Espagne, un homme a été tué, trois grièvement blessés et vingt arrêtés. Les grèves sont toujours funestes aux grévistes. Combien de familles et de multitude d'enfants elles affament. On ne voit jamais les instigateurs en première ligne de bataille. Se sont toujours les pauvres ouvriers qui portent le fardeaux des repésailles en définitive de cause.

x

L'affaire du Danube

L'Allemagne vient d'accepter l'invitation de la Grande-Bretagne la conviant à une conférence sur l'affaire du Danube. La même invitation a été faite à la France et à l'Italie.

On lira en page 5 du présent numéro le plan de coopération du premier ministre Tardieu. Ce dernier rencontrera M. MacDonald, premier ministre d'Angleterre, cette semaine à ce propos.

x

Déraillement d'un train

Trois personnes ont été tuées et une quatrième sérieusement blessée lorsque le train Pacific Great Eastern a déraillé sur le pont 130, à dix mille de Lillooet, Colombie-Anglaise. Heureusement, il n'y avait aucun passager à part de l'équipage.

x

Le Graf Zeppelin

Le fameux Graf Zeppelin, gros dirigeable d'Allemagne, a terminé une longue et heureuse envolée au Brésil.

x

Modification dans le service postal

Prince-Albert. — A partir du 1er avril, il n'y aura qu'une livraison du courrier de l'autre côté de la rivière et dans la partie ouest de la ville. Dans les endroits isolés, le courrier sera discontinué a déclaré Laurie, le maître de poste. La raison, paraît-il, est la nécessité, pour économiser, de réduire le nombre des postillons.

x

Gardiner à la radio

Gardiner, chef de l'opposition, donnera un discours qui sera radiodiffusé par les postes de Saskatoon, Régina, Moose-Jaw et Yorkton, jeudi prochain, le 31 mars, à 9 heures, p.m., mountain time.

Anderson a fait un long plaidoyer en faveur de son gouvernement lundi dernier qui a été irradié par les mêmes postes.

Des prophètes prédisent qu'il y aura élection. Serait-ce les premiers coups de canon d'une campagne électorale. On ne sait jamais!

Mort de M. Taché

Bibliothécaire du parlement fédéral

Ottawa. — M. Joseph B. de la Broquerie-Taché, bibliothécaire du Parlement depuis 1920, a succombé à une maladie de plusieurs mois. M. Taché était âgé de 74 ans.

x

La fin de la dictature en Portugal?

Vers le retour au régime parlementaire. Mais pas de suffrage universel

Le président de la République portugaise, général Carmora, rentré à Lisbonne d'une tournée en province, a réuni le gouvernement au palais de Belem et a décidé de mettre fin au régime de la dictature.

Le ministre de l'Intérieur a reçu à cet effet mission de ses collègues de préparer l'opinion publique à la présentation d'une Constitution, dont l'étude est achevée.

M. de Valera et le Gaélique

Faits et réflexions de portée extra-irlandaise

Le courrier de ce matin nous apporte les derniers journaux d'Irlande. Nous ouvrons l'*Irish Press,* le nouveau quotidien qui est l'écho principal de la pensée de M. de Valera. Sur trois colonnes, tout à côté d'une série d'articles en gaélique, s'étale en anglais, dans le numéro du 14 mars, un appel au public qui porte, au-dessus de la signature des présidents de la Ligue gaélique et de l'Association athlétique gaélique, celle du nouveau chef du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande, M. Eamon de Valera.

Qu'y lisons-nous?. Ceci qui surprendra peut-être ici un certain nombre de gens, mais n'apparaît là-bas que comme l'écho de vieilles déclarations et le commentaire du programme minimum présenté aux électeurs par le président du *Fianna Fail:*

La lutte politique a pour objectif la restauration de l'Irlande irlandaise. C'est pour une telle Irlande et non pas seulement pour l'indépendance politique qu'on a, pendant des siècles, souffert la persécution; c'est pour une telle Irlande que les hommes dont les sacrifices ont rendu possible la lutte actuelle ont donné leur vie et tout ce qu'ils avaient de cher.

Une Irlande irlandaise sans la langue est imposisble. Une Irlande libre sans la langue est impossible. Une Irlande sans la langue est une Irlande dans l'esclavage — en esclavage spirituel vis-à-vis de la nation dont elle emprunte le langage. Nous ne devons pas, au milieu des difficultés de l'heure actuelle, permettre qu'on perde de vue l'objectif ultime. Une nation peut recouvrir son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours. Notre langue dure encore — mourante. Le suprême devoir national de cette génération, c'est de la sauver. Si nous manquons à ce devoir, les générations à venir nous tiendront coupables de leur avoir dérobé la plus précieuse partie de leur héritage — d'avoir rendu impossible pour jamais la réalisation de l'idéal pour lequel tant des nôtres sont morts. Il dépend de nous de décider si, quand elle sera enfin sauvée, ses libérateurs accueilleront une Irlande (le manifeste emploie le terme antique et symbolique Eire) parée de toutes les puissances de sa jeunesse ou une Irlande mutilée et défigurée pour toujours.

On ne saurait être plus net, et ces sentiments, nous venons de le rappeler, ne datent pas d'hier. Ils ne sont point affichés pour la circonstance. Voici plus de dix ans, à Cliff Haven, devant un auditoire américain où il n'y avait peut-être pas dix personnes capables de parler le gaélique, nous avons entendu M. de Valera commencer son discours dans cette langue, en disant à ses auditeurs un peu surpris. *Je parle en gaélique pour affirmer de la façon la plus nette que nous sommes une race à part, et non pas une variété de Britanniques......* Quelques années plus tard, il disait carrément: *S'il me fallait choisir entre la lutte pour la langue et la lutte pour la liberté politique, j'abandonnerais cette dernière parce que*

(Suite à la page 3)

La Politique Canadienne

Session Provinciale

L'Enquête sur le système des Banques

Une somme additionnelle de $6,000,000 a été soumise à la Chambre la semaine dernière. Cet argent, si les membres de la législature n'y mettent aucun obstacle, sera consacré pour l'achat du grain de semence pour les fermiers des régions desséchées du sud. Ce montant n'est pas inclus dans les estimés supplémentaires déposés sur le parquet de la Chambre le 15 mars et qui se chiffrent à $13,644,990.

L'AMENDEMENT PATTERSON

Patterson, libéral de Pipestone, a présenté un amendement demandant une réduction de $200,000 compris dans les estimés et destinés à défrayer les dépenses d'administration des trois ministères du secrétaire, du trésorier et des Travaux publics. Il dit que ces dépenses peuvent être évitées en fusionnant les bureau du secrétaire et du trésorier. Au ministère des Travaux publics, on pourrait facilement épargner $150,000 relativement aux institutions de Battleford et de Weyburn.

BRYANT SE DEFEND

Bryant, ministre des travaux publics, défia Patterson de lui mentionner un seul item qui pourrait être retranché dans un but économique. Il déclara que ces maisons devaient être chauffées, entretenues. Il dit que les libéraux avaient négligé le palais de justice de Régina de telle sorte que la présente administration était obligée d'y mettre des boulons d'acier pour l'empêcher de tomber. Il affirma que plus de patients étaient soignés à l'hôpital des aliénés et que les 12 sous versés journellement pour les détenus qui remplissent la prison pouvaient difficilement être diminués.

DAVIS FAIT DE L'HUMOUR

Davis, libéral de Prince-Albert, s'amusa aux dépens de Bryant. Il dit qu'il avait compris que le ministre des Travaux publics devait être nommé juge de la Cour d'appel. Facétieusement, il suggéra que l'opposition était tout à fait consentante de fermer les yeux sur les dépenses occasionnées pour l'achat des boulons d'acier, plutôt que de voir le toit lui tomber dessus lorsque le ministre des travaux publics assumera ses nouvelles fonctions sur le banc des juges.

Il demanda au membres du gouvernement, avant de condamner l'opposition parce qu'elle suggère une plus grande économie dans l'administration de la province de la Saskatchewan, de considérer l'attitude de John Haig, éminent conservateur de la législature manitobaine, qui condamne le gouvernement de cette province parce qu'il augmente les dépenses et élève les taxes. Si le gouvernement cherche des précédents pour expliquer la conduite de l'opposition, il les trouvera dans l'attitude du représentant conservateur de la législature manitobaine ci-haut mentionné.

UHRICH

Le Dr Uhrich dit que Bryant n'a pas donné un estimé complet des frais occasionnés par les institutions de Weyburn et de Battleford. La somme total serait de $363,920, tandis qu'en 1929-1930, sous l'administration libérale, elle n'était que $346,980. Il appuya l'amendement Patterson.

Cet amendement a provoqué un assez long débat avant d'être défait par un vote de 24 contre 28. Jacob Benson, progressiste de Last Mountain se rangea du côté de l'opposition.

Les estimés des Travaux publics de $1,150,975 ont été passés.

COMMISSION D'ENQUETE DES BANQUES

C. R. McIntosh, libéral de Kinistino, dans un amendement à la motion de S. E. Whatley, progressiste de Kindersley; demandant une modification à l'Acte des finances qui permettrait aux provinces de recevoir du numéraire du gouvernement fédéral sur garanties, exige qu'une commission fédérale soit formée pour enquêter sur la finance et les banques.

Dans son amendement, McIntosh demande aussi qu'une commission provinciale soit établie en même temps pour la province.

LA MOTION WHATTEY

Whattey veut qu'on amende l'Acte des finances afin d'autoriser le ministre des finances de faire des prêts aux provinces sur garanties et semblablement aux banques. Il a critiqué le présent système monétaire. Il dit que la déflation du numéraire était la maladie dont souffrait présentement le Dominion. Il est d'avis que l'inflation, conséquence du plan qu'il propose, serait avantageux. Il critiqua vertement les banques qui refusèrent du crédit lorsque la dépression semblait imminente.

Depuis 1913 jusqu'à 1929, dit le Dr Arthur, indépendant de Canningston, en appuyant Whattley, il n'y eut pas de numéraire ou stable. Le trésor fédéral a perdu par là plusieurs millions.

McIntosh dit qu'un bill contenant le principe émis dans la motion Wathley avait été présenté à Ottawa et avait été rejeté. Ce problème continua l'orateur est très important et des économistes l'ont déjà soumis à une étude très sérieuse.

La commission suggérée par McIntosh devrait enquêter avant la révision de l'Acte des Banques. Le comité de la Saskatchewan s'enquerrait auprès des fermiers, des ouvriers, des hommes d'affaires et des industriels, et ferait rapport à la commission royale fédérale. S'il n'y avait pas de commission fédérale, le comité transmettrait son rapport au comité du commerce et des banques à Ottawa. Ceci dans le but d'améliorer le système banquaire qui s'est affaibli.

Patterson, libéral de Pipestone déclara que chaque époque de dépression ramène infailliblement la question de changement du numéraire. Le plan de Wathley, dit-il aboutirait à l'inflation et cita l'exemple de la France, de l'Allemagne et de la Russie ou un désastre s'est effectué avec le réveil de l'inflation. Le débiteur en profita pour un temps, mais l'apparence trompeu se fut dévoilée lorsque le numéraire n'eut aucune valeur ou à peu près.

Discours de Gardiner

A LA RADIO

A un concert boucane, organisé par le club libéral de radio-diffusion, J. G. Gardiner, chef de l'opposition provinciale, prononça un discours qui fut entendu par toute la province.

Il attaqua le bill des taxes et annonça à tous les auditeurs invisibles de la province que les libéraux s'opposaient de toutes leurs forces aux taxes, surtaxes, à l'augmentation de la taxe sur la gazoline, à la surtaxe sur les permis d'autos. Il dit que les progressistes et les indépendants étaient responsables de cet état de choses qu'ils pourraient changer par un vote contre le gouvernement. Il déclara qu'ils préféraient voter en faveur du gouvernement, quelle que soit la mesure proposée, plutôt que de risquer de perdre leur siège. Il dit qu'un bill de répartition nouvelle des circonscriptions électorales serait présenté à la Chambre et qu'il avait été forgé de telle façon que pas un progressiste ni un indépendant ne pourrait se faire élire à la prochaine élection. Malgré cela, continua-t-il les deux groupes susdits voteront quand même pour le gouvernement lorsque ce bill sera soumis à l'approbation de la législature.

Il y a des hommes, à la législature et en dehors, qui veulent un siège à la Chambre à tout prix, même à la ruine financière de la province, plutôt que de faire une nouvelle élection où ils pourraient peut-être ne pas être élus. Ce sont ces hommes qui grèveront la province d'une dette à sept pour cent d'intérêt.

Chose certaine, dit l'orateur, les libéraux s'opposeront, autant que faire se peut, pour empêcher le gouvernement de pressurer les contribuables, et si le bill passe, les progressistes et les indépendants en auront été la cause, puisque par leur vote ils pourrait le tuer, l'opposition aura fait son devoir.

Session Fédérale

La clôture sera appliquée — La condition du chef du l'opposition pour terminer le débat — Les ministres activement occupés aux détails du prochain budget — L'hon. M. Bennett revient un peu sur ses idées à propos des fontionnaires temporaires

SPECIAL AU "PATRIOTE"

Ottawa. — La Chambre des Communes a passé la semaine sur la résolution du premier ministre, l'honorable Richard Bedbord Bennett, demandant au Parlement de lui renouveler ses pouvoirs dictatoriaux au sujet des secours aux chômeurs et aux agriculteurs. Lors de la dernière session le premier ministre s'était fait voter un chèque en blanc bon pour un an; le premier mars dernier cette autorisation ne valait plus. M. Bennett a tellement aimé ce régime qu'il demande aux Chambres de le prolonger encore un ou deux mois.

Les nombreux discours que l'opposition libérale et même des députés ministériels ont prononcé sur la nécessité de renouveler cette autorisation n'ont pas eu l'heur de plaire au premier ministre, qui les a trouvés fades, prolixes, remplis de répétitions inutiles, et si défectueux, en somme, qu'il a décidé de les faire cesser d'un coup sec, par le règlement de clôture. Le règlement imposé dès mardi, le 29 mars, et quand le président de la Chambre l'aura déclaré en vigueur, chaque député aura vingt minutes au plus pour adresser la parole. Mais le débat peut reprendre de plus belle, puisque ce sera un nouveau débat, et que les orateurs qui se sont déjà prononcés sur la résolution principale, pourront de nouveau remplir de leur éloquence les vingt minutes réglementaires. Il y a encore plus. La résolution du premier ministre, quand elle sera adoptée, sera suivie d'une loi, qui devra subir ses trois lectures, et chacune de ces trois lectures pourra provoquer un débat, que l'opposition prolongera comme elle l'entendra.

Pourquoi les libéraux font-ils tant d'opposition à la résolution du premier ministre? Pour une raison absolument simple, et non moins raisonnable: Que le premier ministre, dit l'hon. M. King, député de Prince-Albert, indique un montant sur le chèque qu'il demande aux Chambres de lui signer, et toute opposition cessera comme par enchantement. Tous les discours libéraux ont eu cette affirmation du chef pour thème, et on a soutenu, avec de très solides arguments, que la résolution du premier ministre exigeait, ni plus ni moins, de la part des députés, l'abandon de prérogatives constitutionnelles aussi vieilles que les institutions parlementaires. Ce n'est pas en effet un seul homme, qui administre le pays et qui puise au Trésor, c'est le Parlement, sur la seule recommandation du gouvernement. En agir autrement c'est abuser évidemment de sa majorité parlementaire.

Le premier ministre Bennett a rejeté catégoriquement cette offre de son adversaire libéral. A circonstances extraordinaires, dit-il pouvoirs extraordinaires. La Gauche semble oublier, ajoutait M. Bennett, qu'il y eut des élections en 1930, et que le peuple a élu un gouvernement conservateur. Le parti aujourd'hui au pouvoir a des représentants dans toutes les provinces du Dominion, ce qui le rend véritablement national. Et le cabinet n'a pas eu à quémander l'adhésion de ses partisans, pour présenter la mesure à l'étude. Le temps presse — des huit semaines de prolongement demandées par le premier ministre il y en a déjà trois de passées — et le gouvernement considère que le temps est venu de poser la question sans plus de retard. Les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ont des travaux en cours, pour remédier au chômage. Il importe de ne pas entraver ces travaux et de ne pas jeter sur le pavé des milliers d'ouvriers qui s'y trouvent occupés.

En terminant son plaidoyer "pro domie", le premier ministre annonce que dès que les premiers ministres des provinces seront devenus libres il tiendra avec eux une conférence afin de trouver des moyens plus efficaces, s'il en est, de remédier au chômage actuel.

L'hon. M. Mackenzie-King a reçu ce plaidoyer avec un silence qui ne manque pas d'éloquence sur ses intentions.

Pendant que toute cette poudre dangereuse flotte dans l'air les ministres sont occupés à rédiger les détails du prochain budget, qui serait présenté à la Chambre dès jeudi prochain, le 31 mars. Ce n'est pas mince besogne, dans les conditions que nous traversons. L'hon M. Rhodes, ministre des Finances, aura un fort déficit, plus de cent millions, à faire avaler au pays, et le contribuable se demande dans quel le poche il devra enfoncer la main pour remplir ce vide terrible. Les taxes n'ont pas le don d'être populaires, et préparent, de loin mais sûrement, le sort d'une administration. Les changements tarifaires ne seraient pas excessivement nombreux cependant, parce que nous sommes à la veille d'une conférence impériale qui étudiera ce problème des douanes avec beaucoup d'attention, et aussi parce que le premier ministre est sur le point de créer cette commission du tarif qu'il promet au pays depuis deux ans.

La fin de semaine a apporté une bonne nouvelle à quelques centaines de fonctionnaires temporaires, surtout des Travaux public. Leurs services seront requis pour encore six mois au moins. La grande affaire a été de décider le premier ministre à revenir sur un de ses ordres, ce qui ne lui arrive pas bien souvent.

Etienne ROBIN.

Cà et Là

Une sensationnelle découverte française

Paris. — L'ingénieur français M. Jacques Arthuy a fait une découverte qu'on peut qualifier de sensationnelle, car elle permettra de distribuer le soleil dans les appartements, tout comme maintenant on distribue le gaz et la chaleur. L'appareil construit par M. Arthuy, après plusieurs années d'études et de grosses dépenses, avec la collaboration des techniciens de l'Institut Optique de Paris, ressemble extérieurement à un gazomètre. Placé sur le toit d'une maison, il renferme à l'intérieur des miroirs disposés de telle façon qui leur est possible d'emprisonner aussi bien la chaleur que la lumière solaire pour les distribuer ensuite dans toutes les pièces de l'appartement.

x

Elle habite la même maison depuis cent ans

Le 27 février 1832 naissait, à Saint-Aignan, Lot-et-Garonne, Française Bannau. Elle a donc cent ans.

Françoise Banau, veuve Belmont, n'a jamais quitté la maison où elle a vu le jour, et où elle jouit d'une excellente santé. Elle a eu sept enfants dont trois sont encore vivants. Et c'est avec l'un d'eux qu'elle passe des jours tranquilles. Sa soeur est âgée de 95 ans et habite également Saint-Aignan. Un membre de cette famille, M. l'abbé Banau, exerce le saint ministère non loin d'Arcachon.

Fervente chrétienne, Mme Belmont entend célébrer très chrétiennement son centenaire.

x

A l'approche des élections

M. Tardieu prononcera après Pâques un discours-programme

Dès que les vacances de Pâques seront terminées, M. André Tardieu, président du Conseil, prononcera, dans une ville non encore désignée, un grand discours.

Il y exposera le programme du gouvernement, après avoir retracé l'oeuvre accomplie pendant toute la législature. Ce discours servira d'ouverture à la campagne électorale.

La date des élections sera fixée après le vote du budget

Les républicains de gauche avaient voté un ordre du jour exprimant le voeu que les élections législatives aient lieu le 24 avril et en cas de second tour, le 1er mai.

M. Puech a été reçu dans la soirée de vendredi, par M. Tardieu et lui a transmis ce voeu. Le président du Conseil lui a répété que le gouvernement fixerait cette date après le vote du budget. C'est à M. Puech qu'il a confié son intention de prononcer à cette époque un discours-programme.

x

Nouvelle organisation du Carmel en France

Depuis 1907, les couvents des Carmes déchaussés en France étaient groupés en une seule province appelée d'Avignon-Aquitaine. De cette province-mère vient de se détacher la semi-province de Paris qui s'étend dans toute la partie Nord de la France jusqu'à une ligne de démarcation englotant les diocèses de Vannes, Rennes, Laval, Le Mans, Tours, Blois, Orléans, Nevers, Autun et Saint-Claude.

x

Une religieuse nonagénaire, héroine des deux guerres

De l'Echo de Paris:

Ces jours derniers, s'éteignait doucement à Vic-sur-Seille, Moselle, à l'âge de 91 ans, une religieuse de la Congrégation du Saint-Coeur de Marie, de Nancy Mère-Christine.

Relatons brièvement cette longue vie, toute de dévouement à sa famil le religieuse, au prochain et surtout aux enfants qu'elle aimait particulièrement.

Née le 1er septembre 1840, dans la région de Treves, elle fit profession à Nancy, le 8 mai 1864, entre les mains de la fondatrice, Mme la comtesse Clara de Gondrecourt. Elle alla passer quelque temps à la maison de Boulogne-sur-Mer, puis à 27 ans, Mère Marie-Christine était nommée supérieure de la Maison de Remoncourt, Vosges. Elle s'y trouvait donc au moment de la guerre de 1870. Dans les premiers mois de 1871, la ville de Vittel est condamnée par l'envahisseur à être livrée au pillage et à l'incendie, pour on ne sait quel affront. Dans leur détresse, les habitants envoient une députation à Remoncourt. Au milieu de la nuit, Mère Marie-Christine n'hésite pas à parcourir à pied 20 kilomètres pour se rendre à Mirecourt, parlemente longuement avec l'officier, et obtient enfin qu'il abandonne son sauvage dessein.

Les habitants de Vittel ont gardé une profonde reconnaissance à la dévouée supérieure qui les sauva du péril et, en apprenant sa mort, la municipalité a décidé de faire célébrer un service funèbre pour le repos de son âme.

De Remoncourt, Mère Marie-Christine fut envoyée à Francis, Doubs, toujours comme supérieure. En 1912, elle alla à Vic, où elle continua sa vie de dévouement inlassable. Là encore, il n'est point de famille à qui elle n'ait rendu des services signalés et sa mémoire y restera en bénédiction. Pendant la grande guerre, elle sauva la vie à M. le curé de Lagarde, ancien vicaire de Vic, menacé d'être fusillé.

Elle acheta et prépara l'ancien couvent des Capucins où le pensionnat a été transféré en 1920.

Ses dernières années se sont écoulées dans la prière et dans la retraite. Sa mort a été comme sa vie, calme et pieuse.

x

AVIS IMPORTANT

La Compagnie Générale Transatlantique a décidé de transformer les aménagements des deuxièmes classes de ses paquebots "Ile de France" "Paris" et "France" en classe touriste. Cette transformation est des plus exceptionnelles et entre en vigueur dès maintenant. Il est entendu que les prix en cette classe sont des plus avantageux. Nous serions heureux de vous donner les taux sur demande."

x

Une bonne place.

—Qu'as-tu fait durant tout l'été?

—J'avais un emploi au bureau de papa. Et toi?

—Moi non plus, je n'ai pas travaillé.

De Valera et son Programme

Maintenant que Eammon De Valera est président de l'Etat Libre d'Irlande, les amis de l'Irlande sont vivement intéressés à ce qu'il adviendra de son programme.

Le fait qu'il n'aura pas dans le Dail une solide majorité pour le soutenir, rend impossible l'adoption de menues radicales qui troubleraient le pays et amèneraient un nouveau conflit avec l'Angleterre.

Mais les dépêches indiquent que M. De Valera n'a pas l'intention de causer aucun trouble. Au contraire, il semble qu'il pourra mettre en vigueur la plus grande partie de son programme tout en restant dans les limites du traité et du statut de Westminster. Dans les conditions actuelles, en tant que dominion sur un pied d'égalité avec le Canada, l'Australie et le Sud Africain, l'Etat Libre jouit de la liberté politique et de l'autonomie fiscale. Si M. De Valera tient au mot République, cela peut s'arranger sans s'éloigner du statut de Westminster.

Un des premiers changements que De Valera fera probablement par le Dail sera de révoquer le "public safety act", qui fut passé pour contrôler les agitateurs radicaux et les foules ameutées qui attaquaient le gouvernement.

Il tâchera aussi de s'arranger pour que les annuitées payées jusqu'ici par les paysans irlandais, et qui s'élèvent à $20,000,000, soient retenues par l'Etat Libre, au lieu d'aller grossir le trésor britannique. S'il peut y arriver équitablement, le fait sera salué comme une victoire du peuple et une économie à l'Etat.

De plus, on s'attend à ce que, pour l'avantage des deux, il invite le gouvernement d'Ulster à se joindre à l'Etat Libre. Un trait agréable de la situation est que, alors que les Ulsterites regardaient De Valera avec crainte et le considéraient comme le hérault de la discorde nationale, ils le voient les appelant á l'unité qui effacera toute séparation en amenant le nord au parlement de Dublin, de façon qu'il n'y aurait plus de douane privant les quelques comités ulsterites de leur marché domestique dans les autres parties de l'Irlande.

Que M. De Valera accomplisse cela, et il sera digne de l'éternelle gratitude de tous les vrais amis de l'Irlande. Tel est, pensons-nous, un de ses principaux rêves comme président de l'Etat Libre.

D'après la manière dont est traitée la minorité protestante dans le sud, le gouvernement du nord peut facilement voir que les Ulsterites n'auraient pas à craindre du Dail la moindre différence péjorative de traitement. L'intolérance religieuse, en Irlande, est confinée dans l'Ulster, et le plus tôt elle sera mise de côté comme une relique d'un âge passé, mieux ce sera pour tout le monde.

L'abolition du serment d'allégéance au roi demandera peut-être quelque modification au traité, comme d'ailleurs certaines autres réformes proposées par De Valera.

Mais la grande question est de savoir si l'Irlande va rester dans l'Empire, jouissant des conditions de commerce préférentielles qu'offre l'Angleterre à ses dominions, ou si elle brisera les liens d'union avec l'Empire et proclamera sa complète indépendance.

Certaines raisons poussent à croire que dans le cas où l'Irlande adopterait cette dernière politique, l'Angleterre ne remuerait pas un doigt pour l'en empêcher. Mais elle pourrait ensuite avoir recours à des mesures économiques désastreuses à l'Irlande au point de vue commercial. Comme, par exemple, mettre l'embargo sur les importations d'Irlande.

En ce moment, l'Angleterre est le meilleur marché pour les produits agricoles d'Irlande, et, bien que celle-ci achète beaucoup de l'Angleterre, cependant la Grande Bretagne souffrirait moins qu'elle de la cessation de leurs relations commerciales.

Voilà des considérations qui auront un grand poids, surtout en ces temps de dépression, contre tout mouvement entraînant l'Irlande hors de la fédération des nations britanniques.

Mais il y a un autre état de choses qui serait peut-être le plus puissant obstacle à la complète indépendance irlandaise. Supposant que Ulster, accédant aux avances de l'Etat Libre, consente à entrer dans le Dail, la séparation actuelle serait surmontée, et l'Irlande pourrait poursuivre sa destinée comme nation libre et unie. Mais si les chefs attendaient au dernier anneau joignant l'Irlande à l'Empire, alors Ulster se révoltera et fera scission, alors le mur de séparation s'élèvera de nouveau.

Il n'est donc pas probable que le problème vienne sur le tapis de quelques années, du moins pas pendant le premier terme d'office de De Valera comme président. De plus, les considérations d'intérêt politique et économique démontreront peut-être à l'Irlande qu'elle prospérera mieux en retenant son union nominale avec l'empire, jusqu'au jour où il sera possible d'induire Ulster à accepter le plan de totale indépendance. Une république dans le sud et une forteresse britannique dans le nord n'atteindrait jamais l'idéal, d'indépendance nationale qu'a chéri le peuple irlandais durant les siècles passés.

The Lowell Sun.

De Valera et le Gaélique

(Suite de la page 1.)

(et c'est déjà la pensée que développe le manifeste), la lutte pour la liberté politique pourra toujours être reprise, tandis que la lutte pour la langue, si elle est une fois perdue, ne se pourra plus reprendre. Plus tard, déjà chef de parti, il déclarait que si les partis ne voulaient point donner à la question de langue son importance réelle, il deviendrait nécessaire de fonder un parti nouveau, qui ferait de cette campagne son objectif propre.

Aussi bien, dans le programme minimum sur lequel il a fait son appel au corps électoral, indiquait-il parmi les objectifs qu'il entreprendrait de réaliser dès qu'il serait au pouvoir: 8 — Essayer par un effort systématique de conserver la langue irlandaise et d'en faire de nouveau le langage courant de notre peuple...

Il suffit de lire les dépêches avec quelque attention pour constater que, même dans ce parlement où la majeure partie des députés doivent être incapables de parler l'irlandais, le nouveau chef du gouvernement multiplie des affirmations analogues à celle de Cliff Haven. C'est en irlandais qu'il a remercié quand on l'a élu président du conseil exécutif; c'est en irlandais, notait encore une dépêche, qu'il a annoncé la formation de son ministère.

Ces textes, cette attitude, un peu partout, suscitent d'utiles réflexions

Cette évocation des générations futures et des amers reproches qu'elles seraient en droit d'adresser aux hommes d'aujourd'hui, n'est-ce point le pendant de cette plainte qu'échappait devant nous, au Fort de Chartres, une jeune femme de sang français: Pourtant, il me semble que, si Maman l'avait voulu, quand j'étais petite, moi aussi je parlerais français et je n'aurais point, devant des personnes de mon sang, l'humiliation de ne point parler la langue de nos pères ...

Partout où les enfants sont en danger de perdre leur langue, où l'ambiance travaille contre celle-ci, c'est une parole que devraient se rappeler tous les parents de sang français. S'ils pèchent aujourd'hui par faiblesse ou par apathie, à quels amers reproches ils s'exposent pour l'avenir! Et si l'observation de M. de Valera est vraie pour les Irlandais, dont la langue a été quasi submergée par le flot anglais et qui ne sera toujours intelligible que dans des territoires assez restreints, ne vaut-elle pas deux fois pour nous dont la langue est parlée, pour ainsi dire, d'un bout à l'autre de l'univers? Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

L'appel que contresigne le chef politique de l'Etat libre vaut, comme celui de Mistral et des Félibres, pour toutes les races.

A toutes il enseigne, avec la fidélité à leur propre idiome, le respect de celui du voisin, l'intelligence des grandes résistances nationales.

Et personne mieux que l'Irlandais gaélicisant, que l'Irlandais qui veut sauvegarder ou reconquérir la vieille langue de ses pères, ne devra comprendre la lutte de ceux qui se battent pour la défense et la conservation de leur propre langue.

En fait, et l'on pourrait citer à ce propos les textes les plus intéressants, rien ne ressemble plus à la littérature de défense franco-canadienne que la littérature de défense gaélique. Et ce sont des Irlandais sympathiques à nos propres luttes qui nous l'ont d'abord fait observer.

Nous y reviendrons peut-être.

Omer HEROUX.

Le Devoir

EN ESPAGNE

Les ordres religieux en Espagne

Le correspondant espagnol du *National Catholic Welfare Council* lui adresse de Madrid, en date du 21 janvier, les lignes suivantes: Les ordres religieux en Espagne enseignent à 1,200,000 élèves. Le gouvernement sera obligé de pourvoir à une dépense de 300,000,000 de pesetas si en vertu d'une loi récente de la nouvelle République les religieux cessent d'enseigner. On estime que l'enseignement qu'ils donnaient à 5,000,000 d'enfants a épargné à l'Etat une dépense de plus de 2,000,000,000 de pesetas.

Parmi les ordres religieux qui ont eu le plus d'influence, il faut mentionner la Compagnie de Jésus, non seulement parce qu'elle est d'origine espagnole et qu'elle est considérée comme l'une de gloires de l'Eglise en Espagne, mais aussi à cause de ses oeuvres dont des personnes de toute condition ont bénéficié. Dans les sciences, les Jésuites occupent une place considérable. Ils possèdent à Tortosa le plus grand observatoire astronomique de la péninsule Ibérique dirigé par le Père Rodes, très connu aux Etats-Unis. Un autre observatoire de grande importance à Grenade ainsi que des revues scientifiques de premier ordre, telle que "Ibérica", leur appartiennent. L'institut de Chimie de Sarria à Barcelone, renommé par toute l'Europe, fut fondé et dirigé par le Père Vitoria, auteur de plusieurs ouvrages considérables sur la chimie. Tout près se trouvent l'Institut de Biologie du Père Pujiula et l'Institut de Psychologie du Père Palmes. Ces instituts sont les plus renommés en Espagne, et plusieurs professeurs d'université y ont fait leurs études avec les Pères.

A Madrid l'Institut Catholique des Arts et Industries fut fondé par le Père Hernandez del Pulgar, électricien très célèbre d'Espagne, appartenant à une famille de l'aristocratie. Les professeurs et les élèves de cette institution ont été transférés en Belgique. L'Université Commerciale à Bilbot est le centre des études économiques; et à Comillas, Santander, l'Université Pontificale fournit au clergé un cours de hautes études. A Alicanto, les Jésuites ont charge de la [illegible] de Fontilles, la mieux organisée de toute l'Espagne, et à Saragosse, de l'Académie des Sciences naturelles, dirigée par le Père Navas dont le nom est souvent mentionné comme autorité dans les livres et congrès étrangers.

Aucun centre espagnol de quelque importance qui n'ait ou soit un collège, soit une école, soit une oeuvre sociale, dirigée par les Jésuites, aucune ville où ils n'aient prêché. Ils se sont occupés des oeuvres sociales les plus importantes — patronages, cercles catholiques, écoles polytechniques, publications. "L'Histoire Ecclésiastique de l'Espagne" a été écrite par le Père Garcia Villada.

Les Augustiniens sont une autre grande force en Espagne. Les Dominicains, les Franciscains et les Carmélites ont aussi beaucoup contribué à la vie intellectuelle du pays, tandis que les Bénédictions se sont montrés fidèles aux traditions d'érudition de leur Ordre. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Salésiens et les Escolapios ont instruit les "enfants du peuple".

x

Le départ de Jésuites bouleverse l'enseignement

Sous ce titre le *New York Times* du 6 mars dernier publiait la correspondance suivante de son représentant à Barcelone, M. Lawrence A. Fernsworth.

Barcelone,. — La dissolution de la Compagnie de Jésus et le départ de ses membres qui s'en suivit, a causé une crise de l'enseignement en Espagne. Dans les premiers mois de la république, quand le décret de séparation de l'Eglise et de l'Etat fut publié, le gouvernement réalisa quelle situation se produirait si les Jésuites fermaient leurs écoles. Aussi leur enjoignait-il de continuer leur oeuvre. La nouvelle constitution adoptée, en décembre, on pensa que l'Etat se réserverait le temps nécessaire pour organiser, sous sa direction, l'enseignement donné jusque là par la Compagnie. Mais après les vacances parlementaires, le groupe extrémiste des anticléricaux s'agita si vivement qu'il obtint que tout enseignement des Jésuites cessât immédiatement dans leurs vingt-cinq collèges et autres établissements scientifiques.

Ces maisons sont passées sous le contrôle de l'Etat, mais bien en vain jusqu'ici, car la majorité des élèves refusent de suivre les classes ainsi réorganisées. A Bilbao, deux élèves seulement se sont présentés à la reprise des cours. Chose plus sérieuse encore, le gouvernement se trouve sans personenl, sans organisation, sans matériel pour continuer le travail. Pour ce qui est du matériel, on prétend que les Jésuites l'ont détruit ou enlevé. Je suis en mesure de vous renseigner à ce sujet. Dès le mois de mai, les Jésuites, forts de leurs droits, ont mis en lieu sûr ce qu'ils avaient de plus précieux, livres, objets d'art et articles personnels. Ils continuèrent cependant leur travail avec un matériel réduit au minimum. C'est ce minimum qui a été abandonné à l'Etat.

Une autre raison du bouleversement de l'enseignement, c'est le caractère particulier qu'avait pris depuis quelques années celui des Jésuites. Limitée par la loi dans le champ de l'éducation générale, la Compagnie s'était tournée vers l'instruction et les recherches scientifiques spécialisées. Et elle avait établi trois centres de science hautement réputés par toute l'Europe: l'Institut de Chimie à Barcelone, l'Observatoire de l'Ebre, à Tortosa, près Barcelone et l'Institut du génie civil, à Madrid.

L'Institut de Chimie de Barcelone, maintenant fermé, n'avait pas de rival en Espagne et jouissait d'une haute réputation dans toute l'Europe. Son fondateur et directeur, le Père Eduardo Victoria, est l'auteur d'ouvrages sur la Chimie universellement consultés dans les cercles scientifiques. Cet institut donnait des cours de chimie supérieure de trois ans. Ses étudiants devaient être des gradués de collège ou des hommes déjà engagés professionnellement dans les travaux de chimie, d'électricité ou de génie civil. Les corporations industrielles envoyaient fréquemment des membres de leur personnel supérieur y suivre des cours. L'Etat ne permettait pas à l'Institut de décerner des diplômes, mais en Espagne ses certificats d'études étaient préférés par les employeurs au diplôme universitaire et ils étaient aussi reconnus par les Universités de France.

J'ai cherché à découvrir la cause du ressentiment contre les Jésuites. Je crois qu'il provient de rumeurs et de craintes extravagantes nées de leur prétendue influence en haut lieu. Les certificats de l'Institut de chimie pourraient bien n'être pas étrangers à cette histoire d'influence. En outre, dans un pays comme l'Espagne il est indéniable que les Jésuites comptent parmi leurs élèves des membres des meilleures familles. Et c'est un fait reconnu qu'ils savent inspirer un remarquable attachement, d'où nécessairement une influence qui s'exerce sur leurs anciens entrés dans la vie active et par conséquent sur ceux qui occupent de hautes positions dans les affaires, les professions, et même la politique.

x

La famille et la question agraire en Espagne

On sait que la nouvelle Constitution espagnole a posé le principe de la socialisation des terres. Une Commission spéciale est en train d'élaborer une loi qui aboutira à l'expropriation des grands domaines. Un "Institut des réformes agraires" sera chargé de transformer l'état agraire du pays.

Indépendamment du caractère révolutionnaire des mesures d'expropriation envisagées, une disposition du projet porte que les terres ainsi réparties seront exploitées par des associations formées entre les cultivateurs intéressés, associations qui seront créées par les juntes agricoles.

La revue de "La Plus Grande Famille" fait remarquer qu'il y a là un grave danger pour la famille et un acheminement vers des Soviets agricoles:

Cette clause semble de nature à priver la famille de l'avantage qui lui est en apparence concédé. En effet, la famille est une société naturelle, dont le bon fonctionnement ne peut être assuré qu'à la condition que l'autorité y soit exercée par le père, qu'une étroite et affectueuse solidarité en unisse les membres, et qu'elle soit soustraite à toute coercition venant du dehors.

La famille agricole, si elle est régentée par un Comité ou une junte, qui, sans doute, ressembleront étrangement à un Soviet, deviendrait fatalement serve d'une poignée d'hommes agissant au nom d'une collectivité, non dans l'intérêt de celle-ci, mais dans le seul but d'appliquer leurs propres conceptions sociales.

Il est bien prévu, dans le projet espagnol, que chaque association décidera, à la majorité des voix, si l'exploitation des terres qui lui auront été attribuées sera individuelle, c'est-à-dire familiale, ou collective. Nous craignons que dans la pratique, la décision de l'association ne soit nullement libre et qu'elle subisse, comme en Russie, l'oppression de quelques fanatiques, qui, sous la menace de cruelles persécutions, forceront le vote.

Le projet agraire prévoit encore, qu'en cas d'exploitation collective la communauté distribuera entre ses membres la part qui reviendra à chacun d'eux, à la liquidation de chaque exercice, cette part pouvant être payée en nature ou en espèces. Une telle clause implique, de toute évidence, un retour aux formes les plus arriérées de l'organisation sociale, formes incompatibles avec la civilisation et fatales à la prospérité publique.

L'exemple de l'Union des républiques socialistes de Russie montre, d'ailleurs, que l'exploitation collective du sol ne peut se pratiquer qu'au prix du rétablissement d'un véritable esclavage.

Toute réforme sociale qui n'est pas fondée sur l'indépendance de la famille, dans son domaine moral comme dans son domaine économique, n'est pas autre chose qu'une régression qui conduit fatalement à la démoralisation et à la ruine générales.

Un autre article de la Constitution espagnole ne donne pas lieu à de moindres inquiétudes; c'est celui qui institue le divorce, non seulement par simple consentement mutuel, mais à la volonté d'un seul des époux.

On peut s'étonner qu'une clause pareille ait été inscrite dans une Constitution politique, qui ne devrait viser que l'organisation générale des pouvoirs publics et non des dispositions particulières du Code civil. Cette atteinte à la stabilité du mariage a déjà porté des troubles profonds dans le pays. Il semble que la révolution espagnole ait cherché à introduire constitutionnellement dans ce pays des dispositions singulièrement périlleuses pour l'ordre social.

Distinguo.

La baronne. — Peut-on vivre sans appendice?

Le grand chirurgien. — Vous, oui, mais pas moi!

x x x

Ce qu'on entend.

Elle. — Mazette! monsieur Baptistin, tu as mis tes souliers vernis.

Lui. — Je pense bien, pour serrer la main du préfet.

La Question Scolaire en Ontario

Accès de fanatisme chez les orangistes d'Ontario

Toronto. — Les orangistes de l'ouest de l'Ontario se sont réunis, ici à l'occasion de leur 73ème assemblée annuelle. Ils ont adopté une résolution portant sur trois points principaux: d'abord, ils ont réitéré leur complète adhésion au principe unique de la langue anglaise comme médium d'instruction et de communication dans les écoles publiques et séparées de l'Ontario et leur opposition au bilinguisme de la monnaie et des timbres. En second lieu, ils ont protesté énergiquement contre l'établissement de 19 écoles françaises en Ontario depuis 1928. D'après eux cette offensive contre la langue anglaise est la conséquence directe de la suspension du fameux règlement 17 par le gouvernement Ferguson, en 1927, et l'an prochain, ils proposeront le rétablissement de ce règlement inique, lors du congrès général de l'Ordre d'Orange.

Enfin, ils ont décidé de combattre un mouvement qui se dessine à l'effet d'accorder aux écoles séparées catholiques une part dans les taxes sur les corporations.

Le fanatisme n'est pas l'apanage du sexe forte

London. — Jusqu'aux dames orangistes qui se permettent d'imiter le fanatisme de leurs confrères du sexe fort. Voici la teneur d'une résolution qui vient d'être adoptée unanimement par la Ladies Orange Benevolent Association réunie ici en sesion annuelle: Résolu que nous protestants de 19 nouvelles écoles françaises bilingues en Ontario depuis la suspension du règlement 17 et que nous considérons la langue anglaise comme devant être l'unique médium d'instruction ou de communication dans les écoles primaires de cette province. Ces dames ont aussi manifesté leur opposition à l'adoption par le gouvernement fédéral d'une monnaie bilingue.

Orangisme et justice

La question des impôts scolaires à l'Ordre d'Orange. — Les demandes des catholiques. — Vers l'application d'un principe reconnu. — La coopération du "Toronto Star".

Le vaillant rédacteur du "Droit" M. Chs Gauthier, répond, dans l'énergique article que nous reproduisons ci-dessous aux cris de putois des loges. Il fait une mise au point dans laquelle il met au clair la situation injustice où se trouvent les écoles catholiques séparées par rapport aux impôts scolaires. Leur distribution est si mal répartie que le "Toronto Star", organe protestant, ne peut s'empêcher de revendiquer le droit des écoles catholiques,... Nous citons le "Droit": ....

C'était inévitable. Les Orangistes, à un congrès qu'ils ont tenu à Peterboro, sont partis une fois de plus en guerre contre les écoles séparées Ils n'ont pas demandé leur suppression, mais ils veulent que le système actuel qui finance ces écoles et les affame reste en vigueur. C'est dire qu ils s'opposent au mouvement d'opinion que créent en ce moment les catholiques et les protestants bien pensants dans le but d'amener le gouvernement de Toronto à modifier la loi d'évaluation actuelle, à la rendre applicable et plus juste.

Les écoles séparées sont des écoles publiques fréquentées par les enfants catholiques. Ecoles publiques neutres et écoles publiques confessionnelles dépendent du même ministère de l'Instruction publique. L'ensemble de ces écoles englobe tous les enfants de la province et leur donne l instruction primaire.

Les unes et les autres sont légales; les unes et les autres ont le droit d'exister. Elle dvraient donc toujours être mises sur le même pied, jouir des mêmes privilèges, compter sur des ressources identiques ou proportionnées au chiffre de la population catholique et protestante, à l'assistance à l'école ou encore, comme la loi le prévoit déjà, à la richesse individuelle.

Mais cette loi est inopérante. De fait, la grosse partie des impôts scolaires prend le chemin des écoles publiques neutres. Les écoles séparées sont privées chaque année d'une partie de leurs revenus légitimes parce que la loi actuelle ne répond pas aux besoins présents.

Les impôts scolaires provenant des compagnies étatisées ou municipalisées devraient être divisés entre les deux systèmes d'écoles primaires au pro rata de la population. Parce que la loi n'y pourvoit pas, tous les impôts scolaires payés par ces compagnies vont aux écoles publiques.

Les actionnaires catholiques des compagnies à fonds social auraient le droit de voir une partie des taxes scolaires de leurs compagnies aller aux écoles séparées. Mais la loi n'oblige nullement ces compagnies à accomplir cet acte de justice. L'initiative en est laissée uniquement aux directorats et dans le cas seulement où ils peuvent dresser une liste complète de leurs actionnaires et établir la religion de chacun d'entre eux. Dans le cas des grosses compagnies dont les actions changent si souvent de mains qu'il est impossible de dresser une liste des actionnaires, les écoles séparées ne sont pas protégées: les écoles publiques s'emparent des impôts de toutes ces compagnies.

La loi d'évaluation de la province admet pourtant en principe que les écoles séparées seront soutenues par les catholiques; mais, de fait, une forte partie des impôts versés par les catholiques est absorbée par les écoles publiques.

Il ne s'agit donc pas d'établir un nouveau principe, mais simplement de rendre la loi opérante, de permettre aux catholiques de soutenir leurs écoles.

Le *Toronto Star* a reconnu la légitimité des demandes des catholiques: "Nous avons, dans cette province, écrivait-il le 14 novembre 1929, un certain nombre d'utilités publiques dont le peuple, tant catholique que protestant, est le propriétaire. Cette propriété n'est pas que pour un mois ou pour un an, comme cela pourrait arriver dans le cas des compagnies privées, mais elle est permanente. A Toronto, par exemple, il y a les chemins de fer et les télégraphes nationaux, l'Hydro locale et provinciale, les tramways. Puisque les catholiques sont les co-propriétaires permanents de ces utilités publiques étatisées ou municipalisées, il peut donc être question de diriger une partie des taxes de ces compagnies vers les écoles séparées.

"Il serait nécessaire de faire une législation provinciale, législation qui diviserait l'évaluation de ces compagnies d'utilité publique d'après une base définie..."

Le *Toronto Star* continue de parler dans le même sens. Dans son édition du 5 mars dernier, il écrivait "Les écoles séparées sont des écoles publiques en loi et en fait et elles devraient partager avec les écoles publiques le droit de recevoir une part proportionnée des impôts payés par les compagnies incorporées et les entreprises d'utilité publique.. La province d'Ontario est la seule qui ne donne aux écoles séparées aucune part des revenus provenant des compagnies d'utilité publique qui sont la propriété du peuple et qui ne leur donne une part des impôts provenant des compagnies que lorsque les directorats en prennent l'initiative".

Il est à espérer que le gouvernement de Toronto ignorera les fanatiques résolutions des Orangistes et s'inspirera des vues du *Toronto Star* qui s'accordent avec celles de la justice et avec le bien de toutes les écoles publiques, qu'elles soient neutres ou confessionnelles.

Un petit Malade

Mme E. B. Marcus de Seal Beach, Calif. écrit: "J'ai employé une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre et en ai obtenu de remarquables résultats sur mon petit garçon de cinq ans. Avant de prendre cette médecine il était si constipé que je devais toujours lui donner des laxatifs. Maintenant il mange de tout, digère bien sa nourriture et ses intestins fonctionnent régulièrement chaque jour." Cette excellente médecine herbeuse est devenue fameuse pour son bienfaisant effet sur le procédé de digestion et d'élimination. Comme elle ne contient pas d'ingrédients nuisibles on peut en toute sécurité la donner aux enfants et aux personnes délicates. Un simple essai vous prouvera sa valeur. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un commun article de commerce car il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

x

Entre boursiers.

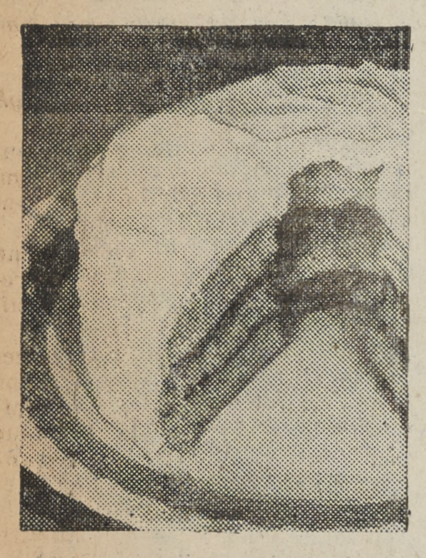
Deux boursiers causent sous le péristyle de la Bourse:

—Est-il vrai que vous allez prochainement vous associer avec le jeune X...? dit l'un d'eux.

—Oui.

—Vous apportez beaucoup dans cette affaire?

—Mon Dieu, je n'y apporte que mon expérience. C'est le jeune X.. qui fournit le capital. Notre association durera trois ans. Alors X... aura mon expérience et moi, j'aurai son capital!



DIVERS

La Ligue de Radio

Leurs Excellences NN. SS. Villeneuve, O.M.I., et Forbes y donnent leur approbation.

Un appui prononcé du but de la Ligue Canadienne de la Radio est exprimé par l'Archevêque de Québec, Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, o.m.i., dans une lettre au R. P. Marchand, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa et membre du Conseil de la Ligue Canadienne de la Radio. La Ligue Canadienne de la Radio s'est opposée à une exploitation commerciale de radiodiffusion et a supporté l'opération de radiodiffusion comme un service public national avec des comités de programmes provinciaux sur un système de poste d'étatisation. Un comité de la Chambre des Communes siège à Ottawa pour examiner la question. Le message de l'Archevêque de Québec est comme suit: "L'Archevêque de Québec est vivement saisi de l'influencé de la radiodiffusion dans la formation morale des générations modernes. Il a eu l'occasion de s'en convaincre plus vivement encore récemment alors qu'il lui a été donné de se servir de cette merveilleuse invention pour prendre contact avec son nouveau diocèse et qu'il a eu l'écho des sentiments éveillés par ses quelques paroles. Aussi bien approuve-t-il de tout coeur l'objet de la Ligue Canadienne de la Radio, qui s'emploie à maintenir dans les hauteurs de la dignité et de l'art en même temps que de la morale l'usage d'un si puissant moyen d'action sur les masses et que malheureusement le commercialisme risque d'abaisser de plus en plus. Il ne saurait qu'applaudir aux efforts de la Ligue Canadienne de la Radio pour l'amélioration et l'épuration quand il y a bien des programmes d'émission."

J.-M.-R. VILLENEUVE,
O.M.I., Archevêque de Québec

MGR FORBES

Le message de l'Archevêque d'Ottawa est comme suit: "L'Archevêque d'Ottawa souhaite à la Ligue Canadienne de la Radio la réalisation de ses légitimes aspirations, lesquelles sont de voir cette bienvenue invention servir des intérêts du public pour le bien de l'éducation, de la morale, du patriotisme et de l'art au lieu d'être employée principalement comme moyen de réclame commerciale."

La prochaine semaine sociale du Canada

C'est à Montréal que doit se tenir la prochaine Semaine sociale du Canada. Le sujet en a déjà été annoncé: *L'Ordre social chrétien*, d'après l'encyclique Quadragesimo Anno. La date exacte de cette Semaine vient d'être définitivement fixée. Son Excellence le Délégué apostolique et plusieurs membres de l'épiscopat ont déjà manifesté leur intention d'y assister.

La dernière Semaine a eu lieu, comme on le sait, à Ottawa. Elle était consacrée à l'Etat. Le compte rendu des cours et conférences vient de paraitre. C'est un beau volume de près de 400 pages. On peut se le procurer à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal. Il se vend $1.50; franco, $1 65.

Le cardinal Verdier à Montréal

L'archevêque de Paris viendrait en Amérique du Nord au commencement de l'été et séjournerait durant deux ou trois semaines dans notre ville.

D'après une information que nous avons lieu de croire tout à fait fondée, S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, viendra en Amérique du Nord au commencement de l'été prochain. Nous apprenons en même temps qu'il séjournera deux ou trois semaines à Montréal, où il renouvellera contact avec l'élément de langue française et le clergé de la province. Il sera aussi l'hôte du clergé de la région de Québec. Il est déjà venu en Amérique du Nord et à Montréal au temps où il était un des dignitaires de l'ordre de St-Sulpice.

Le cardinal Verdier est président de l'Union missionnaire du clergé pour la France, et chevalier de la Légion d'honneur. Il a 68 ans.

Sir Henry Drayton, lieutenant-gouverneur d'Ontario

Windsor, Ont. — Il est possible que Sir Henry Drayton soit nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario, d'après un message spécial publié par le *Border Cities Star* et envoyé par son correspondant à la législature d'Ontario. La dépêche ajoute que, si Sir Herry est nommé au poste en question, la commission des liqueurs ne se composera plus que de deux hommes. Le vice-président actuel, Stewart McClenaghan, en deviendrait le président.

Le transport du grain canadien

Ottawa. — Des 11 560,855 boisseaux de grains canadiens, expédiés en 1931 des ports américains sur les grands lacs, par voie du canal de Welland, seulement 313,700 boisseaux ont été transportées sur des vaisseaux américains.

Le ministre du commerce, M. H. H. Stevens, a donné ce renseignement à M. A. E. Ross, député conservateur de Kingston.

Le reste, soit 11,247,155 boisseaux ont été transportés sous pavillon canadien, dont 3,772,643 sur les vaisseaux de l'"Eastern Steamships Company".

Monnaie Bilingue

Associations fédérées des Anciennes Elèves

Il y a quelques semaines, le bureau de direction des associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada a tenu sa première réunion de 1932, sous la présidence de madame Aurélien Bélanger. Madame G. S. Marceau, deuxième vice-présidente générale était la déléguée du district de Québec.

Madame Bélanger a fait part d'une correspondance échangée avec l'Honorable N. B. Ryckman, ministre du Revenu National, au sujet d'un livre indésirable, "The Anful Disclosure of Maria Monk". Ce livre, qui avait une très grande circulation dans ce pays, et qui faisait un tort immense à notre religion et à nos communautés religieuses en général vient d'être interdit par arrêté ministériel, grâce à l'intelligente et tenace intervention de madame la présidente générale.

Madame T. W. Déziel, présidente du district de Montréal, a annoncé que la croisade de charité spirituelle des A.F.A.C.C., s'est effectuée avec succès dans plus d'une amicale. Des sections de la St-Vincent-de-Paul ont été heureuses du secours que des amicalistes ont pu leur apporter. A ce propos, Mgr Gauthier écrivait dernièrement que le travail conjoint des dames avec les Conférences de St-Vincent-de-Paul est excellent et répond au grand besoin du moment. "Et il souhaite que ce bon exemple soit suivi dans chaque paroisse."

Une initiative, relevant de la Commission d'Action nationale, a été proposée par Mlle Jeanne Beaulieu, présidente et adoptée à l'unanimité.

Considérant que la frappe de la monnaie canadienne vient d'être placée sous l'administration du gouvernement fédéral du Canada, et considérant l'égalité officielle des langues francaises et anglaises devant la loi fédérale.

Qu'il soit résolu que les membres des A.F.A.C.C., favorisent et réclament l'emploi des deux langues dans les légendes inscrites sur la monnaie et le papier monnaie du Dominion du Canada; ainsi que l'obligation pour les banques à chartes fédérales d'employer les deux langues dans les légendes inscrites sur leur billets.

Que la commission d'action nationale étudie et mette en action, les moyens de faire connaître au gouvernement le voeu unanime des Canadiens français à ce sujet.

Une copie de cette résolution a été envoyée à l'Honorable R. B. Bennett premier ministre et aussi ministre des finances, jusqu'à ces derniers temps.

Madame G. L. Marsolais première vice-présidente générale, résumant les statistiques, a fait savoir que 117 amicales sont actuellement affiliées aux A.F.A.C.C., et au sein de ces amicales Mlle Lemoyne a annoncé que 23 cercles d'études fonctionnent dans le district de Montréal, et 3, dans le district d'Ottawa.

Les membres des amicales affiliées sont priés de ne pas oublier de s'abonner à l'"AMICA", le bulletin mensuel des A.F.A.C.C., qui paraît déjà depuis plusieurs mois, et qui ne peut manquer d'intéresser des amicalistes en les tenant au courant du travail exécuté par la direction de leur oeuvre. Il y a aussi le livre-souvenir du premier Congrès des associations fédérées, brochure de 300 pages avec vignettes donnant connaissance des debuts des A.F.A.C.C., et des motifs qui en ont déterminé la fondation. Toutes les anciennes devraient se procurer ce volume.

Informations Internationales

A propos du désarmement moral

La paix par les enfants

Il ne sera jamais trop tôt pour commencer cette éducation charitable et, par là même, pacifique des enfants. D'autant plus qu'il y a trop de baptisés, chez nous, qui n'y pensent pas ou même qui y répugnent.

Car c'est un fait que, depuis l'intervention si humaine et si chrétienne de Benoit XV, le 1er août 1917, en faveur d'un arbitrage entre les belligérants, une certaine presse, plus nationaliste que catholique, fait chez nous une opposition violente et souvent insolante à tous les enseignements, à toutes les démarches pacifistes du Saint-Siège. Et cela est très grave, très dangereux, car cette indocilité de la plupart des journaux que lisent les catholiques francais, donne aux masses incroyantes l'impression d'une Eglise "belliciste".

Il importe de réagir vigoureusement contre cette manière de faire et, tout au contraire, de collaborer avec l'Eglise qui ne cesse, au nom de la charité du Christ, de prêcher un courageux et nécessaire désarmement moral, prélude indispensable de ce désarmement matériel que réclament les masses populaires de plus de quarante nations.

Chanoine Léon MURY.
vicaire général.
(Bulletin de l'Enseignement libre du diocèse d'Autun.)

La paix par la jeunesse

Le gouvernement britannique vient d'adresser à tous les écoliers du Royaume-Uni un message à l'occasion de la conférence du désarmement. Il y est rappelé que "la paix du monde dépend non seulement des efforts actuels des hommes d'Etat, mais encore de l'attitude de la jeunesse dans l'avenir".

Deux obligations sacrées, affirme ce document, s'imposent à tous ceux et à toutes celles qui sont sur le point de quitter le collège: "Que par l'étude des problèmes internationaux et par le maintien des relations cordiales avec les autres nations vous rendiez votre esprit inaccessible aux préjugés. Que vous vous montriez non seulement résolus à résister aux déceptions et aux paniques éventuelles, mais encore déterminés, en dépit de toutes les difficultés, à faire triompher les idées de paix".

Après la lecture de ce message, les étudiants d'Oxford ont tenu une assemblée solennelle pour proclamer que "la jeune génération était prête à renoncer, s'il le faut, à toute politique d'expansion pour réaliser l'amitié internationale".

(Excelsior, 16 fév. 1932)

Les responsabilités d'une certaine presse

La tragédie de cette situation réside plus dans l'incompréhension réciproque de deux peuples appelés à se compléter que dans les armements vraiment remarquables de l'un et les protestations ponctuées de défilés de troupes de sociétaires belliqueux, de coups de poing et de rage de l'autre. Est-ce à se surexciter, dans leur méfiance mutuelle, ou dans le désir de s'accorder qu'ils vivront mieux et plus longtemps? Il y a là tout un problème dont les données ne nous sont pas fournies à notre sens, avec suffisamment d'impartialité. La presse qui nous renseigne ne reçoit que des nouvelles filtrées et souvent même y opère un choix bassement tendancieux ou s'adonne à une présentation partiale. Noeud gordien, devant lequel on tremble à la pensée de ce qu'il faudrait de sang et de fer pour le trancher.

(La Cité chrétienne, Bruxelles, 20 fév. 1932)

La véritable discussion de notre époque

Je ne sais ce qui résultera de la suggestion polonaise. Peut-être n'est elle susceptible d'aucune application immédiate. Nous verrons. Mais ce dont je suis sûr, c'est qu'elle ouvre un discussion qui est la véritable discussion de notre époque: c'est qu'elle pose un problème qui est le véritable problème de notre civilisation et que le reste qui semble, a priori, plus important se trouve, au contraire, régi par ces préoccupations essentielles. En somme, c'est tout le problème des élites qui est en cause. Il n'en est pas de plus grave. Essayons de le définir.

Le drame de notre génération

Nous souffrons justement de ce que l'on a trop simplifié les choses. Guerre et paix, nationalisme et internationalisme, souveraineté absolue ou relative des Etats, on a badigeonné tout cela en images d'Epinal, ramené tout cela à des querelles de primaires. Si c'était si simple, pourquoi les élites ne s'entendraient-elles pas? Or, elles ne s'entendent ni sur le plan national ni sur le plan international. Une telle discorde vient de ce qu'elles luttent sans à peine le savoir et comme instinctivement, pour des principes, des valeurs, des faits qui sont essentiels. Précisément, le coeur du problème et le drame de notre génération les voilà: au nom de l'équilibre social et de la paix, de part et d'autre, on se jette à la tête des doctrines qui s'excluent, alors que, loin de s'exclure, l'équilibre social et la paix ne peuvent naître que de la fusion raisonnable de ces doctrines.

Nous vivons sur le plan international

Car la réalité, c'est que nous vivons sur le plan international et que tel M. Jourdain qui était prosateur sans le savoir, bon gré mal gré, nous sommes déjà tous "internationalisés" sans le savoir. Enfantillages que de se dresser contre ces pléonasmes: "finance internationale", "économie internationale", "politique internationale"! Est-ce que le vêtement que vous portez, le repas qui vous nourrit, la voiture qui vous transporte, les mille objets au milieu desquels vous vivez ne sont pas dus à une coordination internationale? en 1820, le commerce international se chiffrait à 120 millions de dollars. En 1900 on en était à 11 milliards, en 1929 à 34 milliards. Que vous le vouliez ou non, vous êtes pris dans l'engrenage. Le "fait international" est déjà dans vos habitudes, dans vos réflexes. Vous ne pouvez vous en dégager qu'en revenant de cent ans en arrière et vous ne le ferez pas. Si vous rompez par la guerre la réalité internationale, vainqueurs et vaincus, vous êtes tous ruinés..

Vladimir d'ORMESSON
(Le Temps, "Tribune libre", 26 fév. 1932.)

Par le système de l'amité

Vous avez été vainqueurs! Vous êtes aujourd'hui le peuple le plus riche de l'Europe, le plus sain et le plus solide socialement; j'estime que votre amitié vaut quelque chose, faites qu'elle vaille encore plus, et plus votre amitié vaudra, plus vous serez en mesure d'échanger des services avec autrui, et vous n'aurez pas besoin, pour obtenir un service qu'on vous offrira, d'engager toute votre fortune. Aussi bien par le système de l'amitié, vous pourrez concilier, au cours d'une période difficile, le problème, qui semble contradictoire, du rapprochement de l'Italie et de la France sans blesser la Yougoslavie, du rapprochement de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne sans inquiéter l'Angleterre ni humilier l'Allemagne. Et vous pourrez aussi, par le système des amitiés limitées en vue d'un ordre à maintenir pour une durée donnée, aborder ensemble d'autres problèmes que celui de la sécurité immédiate: le problème russe, qui n'est pour nous, Français, qu'un problème social, mais qui pour les Anglais est un problème impérial, et les problèmes coloniaux.

Une des grandes erreurs de notre politique, une des grandes erreurs de la conception diplomatique que nous avons eue depuis la guerre, ce fut de vouloir engager tout notre avenir dans chaque dossier séparé. Nous ne discutons nos rapports avec un pays que par rapport à une question déterminée. Eh bien! les échanges, les vrais échanges se font, ainsi que les vraies ententes, en transigeant par un élément sur un autre élément.

Lucien ROMIER.
(Le Redressement français", fév, 1932.)

LE PLAN TARDIEU

Coopération Européenne

La France propose aux grandes puissances de se joindre à elle pour établir une union économique des cinq Etats danubiens.

Londres. — La France est à faire une campagne pour faire disparaître la zone de danger en Europe Elle fait de nouveau un mouvement vers la coopération européenne. Dans une série de conférences de fin de semaine de la plus haute importance, à Genève, avec les représentants des grandes puissances européennes, le prmier ministre André Tardieu a proposé d'examiner un nouveau plan français pour établir une plus étroite coopération économique des cinq Etats danubiens, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslovaqui et Roumanie.

CE QUE VOUDRAIT LA FRANCE

L'idée centrale du plan français, qui embrasse un champ moins vaste que le projet des Etats-Unis d'Europe cher à feu M. Briand, est d'établir immédiatement des méthodes pratiques afin d'empêcher l'effondrement financier qui est suspendu comme un nuage menaçant sur l'Europe centrale. La France ne suggère pas, comprend-on, une union économique des Etats du Danube, mais plutôt de prendre les moyens de stimuler le commerce par des négociations de préférences tarifaires.

La proposition de la France est que les Etats du Danube adoptent conjointement un plan et que la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie considèrent ensuite les moyens de rendre ce plan effetif.

SUGGESTION DE L'ITALIE

L'Italie qui vient elle-même de conclure des conventions commerciales avec l'Autriche et la Hongrie, voit en principe d'un oeil favorable le plan français, mais doute de la formation de ce qu'elle appelle" des groupes fermés". L'Italie suggère que les négociations devraient être conduites d'un côté par les cinq Etats danubiens, et de l'autre par la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie "avec l'intervention de ces Etats qui peuvent le plus contribuer à la restauration du système économique des Etats danubiens."

On peut s'attendre que l'Allemagne s'oppose à la création d'une zone économique dont elle serait exclue. En Hongrie, les critiques disent franchement que le plan français est plein de difficultés insurmontables.

L'OPINION BRITANNIQUE

L'opinion des milieux d'influence en Grande-Bretagne, tout en regardant avec faveur tout plan qui pourrait étendre les frontières commerciales, voit cependant dans ces préférences tarifaires projetées un défi aux traités "des nations les plus favorisées" qui lient actuellement la Grande-Bretagne avec presque toutes les nations importantes du monde.

LE CANADA EST INTERESSE

Ce point serait précisément de grande conséquence pour le Canada et les autres pays d'outre-mer qui exportent du blé. Dans des négociations antérieures, les nations d'outre-mer exportatrices de blé ont soutenu que les pays avec lesquels elles ont conclu des traités "des nations les plus favorisées" n'ont pas le droit de donner au blé danubien une préférence tarifaire sans que cette préférence soit étendue au blé d'outre-mer.

Cependant, bien qu'il se trouve beaucoup de difficultés devant le projet français, il est évident qu'il y a un désir qu'il soit étudié avec sympathie. S'il est impraticable, il faudrait lui substituer quelque chose de pratique.

Le Plan Quinquennal

Ce qu'en pense un ingénieur allemand

Un ingénieur allemand, M. Adolf Knoblach, revenu récemment de Russie après un séjour de trois ans, a fait part de ses impressions à un correspondant du *Sievodnia,* journal qui paraît à Riga en langue russe.

M. Adolf Knoblah, engagé par le gouvernement soviétique comme ingénieur principal pour la construction des ponts de chemin de fer et installé, de juillet 1929 à juillet 1931, à Nivni-Novgorod, a parcouru les régions de la Kama, de l'Oka, le territoire de Moscou et il a pu observer de très près l'exécution du plan quinquennal.

D'après lui, ce plan est purement théorique. Il ne tient aucun compte de la nécessité d'acheter des matières premières et des machines, d'avoir une véritable armée de spécialistes et de fournir aux ouvriers et aux techniciens des vivres en quantité suffisante.

Pour suppléer à tout ce qui manque, on cherche à "fabriquer" de l'enthousiasme, comme on fabrique dans les pays capitalistes des charrues ou des moteurs. Il va sans dire que cet enthousiasme, quotidiennement réchauffé par la presse soviétique, est tout à fait factice, mais fût-il sincère, il n'en serait pas moins impuissant à assurer la réalisation du plan quinquennal.

Le tchernovetz est une pure fiction même dans le pays; il n'a presque plus de pouvoir d'achat. Le personnel étranger qui, théoriquement, est assez largement rémunéré, touche en réalité fort peu, depuis les salaires ne sont plus payés en devises que dans la proportion de 30 pour cent, au lieu de 50 pour cent. Si cette proportion est abaissée cette année, comme il en est question, à 10 pour cent, cette mesure équivaudra à l'annulation de tous les contrats avec les ingénieurs étrangers réduits à la famine. Elle a déjà provoqué le départ, dans le courant de l'année dernière, de trois cents spécialistes, et ce mouvement s'accentuera sans doute au printemps.

En outre, l'U.R.S.S., ne trouve plus de crédits à long terme au dehors. Déjà beaucoup de maisons allemandes des soviétiques et cette attitude, en entraînant le chômage de nombreuses fabriques, à la plus fâcheuse répercussion sur l'exécution du plan.

M. Adolf Knoblach se déclare profondément convaincu que toutes ces gigantesques entreprises ne font qu'augmenter le chaos économique. La population même sur les bords de la Volga, riches en poissons, en gibier et en blé, ne mangeant pas à sa faim, est affaiblie par les privations.

Les Anglais vendraient leur or. Un duc se défait de sa couronne ducale

Les autorités anglaises ont fait appel au public britannique pour l'engager à offrir son or monnaie et bijoux, au Trésor, afin de l'envoyer à la fonte.

La population a répondu avec empressement à cet appel, tant dans les villes que dans les campagnes. Banquiers et changeurs sont débordés par la foule des volontaires de l'or, qui se recrutent dans toutes les classes de la Société.

On cite un exemple caractéristique de l'état d'esprit patriotique qui anime les vendeurs:

Un duc anglais, dont on ne donne pas le nom, vient de vendre à un bijoutier londonien, pour la somme de 15,000 livres, la couronne ducale qui faisait partie du trésor de sa famille depuis plus d'un siècle et qui, en dehors de sa valeur sentimentale, était un objet artistique de grand prix, serti de joyaux.

Des commis voyageurs avec des automobiles s'installent sur les places publiques des villages et invitent les paysans à leur vendre leur or avec environ 40 pour 100 de bénéfice par rapport à la valeur nominale des monnaies.

Dans Londres, des magasins de vêtements ou d'alimentation offrent une prime qui dépasse 50 pour 100. On peut, en effet, acheter, par exemple, pour 32 shillings de marchandises avec une pièce d'or de 20 shillings en or.

Pertes chinoises pendant la guerre

Nankin. — Les hostilités avec le Japon à Shanghai ont coûté aux Chinois 8.080 vies et 400,000,000 de dollars en dommages à la propriété, estime Woo-Ta-Choun, chef de la Statistique chinoise. D'après ses chiffres, 2,000 Chinois ont été blessés et 10 400 manquent à l'appel.

Les individus directement affectés par la guerre se chiffrent à 814,084, soit 45 pour cent de la population chinoise totale à Shanghai. Dix universités et 222 autres écoles ont été forcées de fermer affectant 39,000 élèves. Les revenus de Shanghai ont baissé de 45 pour cent durant la bataille.

250,000 personnes ont perdu leur emploi. Les pourparlers de paix reprendront aujourd'hui.

Le général est débouté de sa plainte contre l'évêque de Ratisbonne

Le général Ludendorff avait intenté un procès en diffamation à l'évêque de Ratisbonne, en raison d'une lettre pastorale où ce prélat avait mis en garde les fidèles contre des écrits antichrétiens publiés par le général et par sa femme.

Le tribunal de Munich vient de débouter Ludendorff de sa plainte, en déclarant que l'évêque de Ratisbonne a défendu des intérêts légitimes en mettant en garde contre des écrits contraires à la foi.

L'Esthonie condamne 31 communistes

Tallinn. — Le procès des 34 communistes déférés devant le tribunal militaire sous l'inculpation de menées contre la sécurité de l'Etat, s'est terminé par la condamnation de cinq accusés, à douze ans de travaux forcés de huit à dix ans et de quatre à six ans; les autres ont eu de trois mois à trois ans de réclusion. Trois inculpés ont été acquittés.

Bourses d'études offertes par le Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien vient de publier sous la signature de son premier vice-président, M. Grant Hall, une circulaire comportant tous les détails au sujet de l'octroi de bourses d'études aux employés mineurs ou fils d'employés pour admission à l'Ecole Polytechnique et à l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La bourse de l'Ecole Polytechnique, comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera allouée par voie de concours aux apprentis et autres employés permanents de la Compagnie ayant moins de 21 ans et aux fils mineurs d'employés.

L'examen de concours, qui sera en même temps l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique, aura lieu le 28 septembre. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

Une autre bourse pour un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est aussi offerte à la même catégorie d'employés ou fils d'employés. Cette bourse, pour un cours de 3 ans, est offerte aux candidats âgés de pas plus de 23 ans possédant un maccalauréat des arts ou à ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission. Elle est aussi offerte pour un cours de 4 ans aux candidats âgés de pas plus de 22 ans possédant un baccalauréat ès sciences ou ès lettres ou l'équivalent, à ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission.

Les examens pour cette bourse auront lieu dans la première semaine de septembre et la bourse sera accordée au candidat obtenant la plus forte moyenne.

Les aspirants à ces bourses doivent comprendre et parler le français, les cours étant donnés dans cette langue.

Les bourses seront renouvelées d'une année à l'autre pourvu qu'à la fin de chaque terme l'élève ait conservé une moyenne lui permettant de suivre le cours de l'année suivante. Au cas où l'étudiant bénéficiant d'une bourse serait obligé d'interrompre son cours pour une année ou plus, il devra, à la fin du terme, en donner avis à la Compagnie du Chemin de fer et au directeur de l'Ecole, afin que la bourse soit offerte à d'autres candidats.

Les demandes de certificats permettant de prendre part aux examens de concours doivent être faites à M. F. J. Curties, Staff Registrar and Secretary, Pension Dept., Gare Windsor, Montréal. Copies des programmes d'études peuvent être obtenues des directeurs des deux institutions plus haut mentionnées.

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

Revue Des Marchés

Le marché des grains est demeuré faible et sans beaucoup de vie durant toute la semaine. Liverpool, influencé par les rumeurs partant de Chicago, a baissé considérablement mardi et mercredi de la semaine dernière. Winnipeg suivit le mouvement, mais avec peu de résistance et mercredi soir, le 23, il n'était qu'un sou et demi plus bas que lundi.

Liverpool et Buenos Ayres étaient fermés le vendredi saint, le samedi et le lundi de Pâques. Winnipeg et Chicago étaient ouverts, mais, ne recevant pas de directions de Liverpool, ne manifestaient pas beaucoup d'activité. Samedi, cependant les cours fléchirent d'un sou à la suite du rapport publié le vendredi par le gouvernement des Etats-Unis.

Un point qui semble surprenant, c'est que les arrivages aux élévateurs de l'Ouest continuent à être considérables. En fait, depuis un mois, ils sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière à pareille date. L'on prétendait qu'il ne restait presque plus de blé chez les fermiers et voilà que ceux-ci charroient régulièrement un demi million de minots par jour. Ce n'est pas de nature à aider au relèvement des cours. Il semble bien d'ailleurs que nous nous trouvons en présence d'un mouvement organisé pour faire baisser les cours. On saisit toutes les occasions d'exploiter et d'amplifier les nouvelles pouvant influencer le marché dans une mauvaise direction.

C'est ainsi que dans le rapport du gouvernement des Etats-Unis, on fait une comparaison entre ce que les fermiers américains ont l'intention d'ensemencer ce printemps et ce qu'ils ont moissonné l'an dernier. On conclut en disant qu'il y aura cette année une augmentation de 40 ou 45 pour cent sur la superficie. Déjà même on se permet d'estimer le rendement possible de cette récolte qui devrait dépasser 200 millions de minots. Le résultat est que le marché baissait immédiatement à Chicago, entraînant Winnipeg avec lui.

On ne disait pas que l'année dernière plusieurs millions d'acres n'avaient pas été moissonnées à cause de la sécheresse, mais avaient cependant été semés. Rien ne nous prouve que cette sécheresse ne se répétera pas encore cette année.

Habituellement on établit une comparaison mois par mois, semaine par semaine, on ne met pas en regard la situation du mois de mars d'une année avec celle du mois d'août d'une autre année.

De même, on s'est servi de ce rapport pour établir qu'une récolte totale de 826 millions de minots était probable aux Etats-Unis. Comme les besoins de la consommation n'y sont que de 675 millions de minots, il y aurait un nouveau surplus de 151 millions de minots, ce qui, joint aux 390 millions de minots qui existent déjà, créérait aux Etats-Unis un énorme surplus de 540 millions de minots. Assez pour fournir les besoins de l'Europe durant 8 longs mois.

On ne dit pas que nous ne sommes encore qu'en mars, que, d'ici la cécolte de juillet ou d'août, les Américains vont continuer à manger, c'est-à-dire que le surplus actuel de 390 millions de minots sera fortement diminué au temps de leurs moissons.

On ne dit pas non plus que les nouvelles de la récolte d'hiver, aux Etats-Unis, ne sont pas fameuses et que des pertes considérables sont possibles.

Les faits ne sont pas très rassurants; on s'applique encore à les exagérer.

On se demande d'où vient ce mouvement, ou plutôt on sait qu'il vient de Chicago. Mais qui est-ce qui s'abrite en arrière.

Un certain groupe en accuse le gouvernement des Etats-Unis. On affirme que celui-ci voudrait arriver à obtenir une réduction dans la superficie ensemencée en grains de façon à ce que les Etats se fournissent à eux-mêmes, mais n'aient plus à exporter. C'est le seul moyen d'obtenir des prix rémunérateurs pour le fermier américain. Mais pour ceci, il faut que les prix soient assez bas pour décourager les fermiers de semer du blé.

Ca expliquerait le singulier rapport officiel, issu vendredi, comme ça expliquerait aussi la maladroite déclaration du secrétaire de l'agriculture à propos de la vente à crédit du blé détenu par le *Wheat Board American*. Déclaration si étrange qu'on ne se l'expliquait pas, mais qui eut pour résultat de déclancher la baisse actuelle.

Si réellement on veut encourager les fermiers dans leur propre intérêt à reduire la superficie ensemencée en blé, on a bien choisi la saison, puisque nous arrivons à l'époque des semences.

Pour ma part, je m'en tiens encore à mon opinion, c'est-à-dire que je ne vois pas comment on peut espérer des prix bien hauts. Le blé à $1.00 le minot est un mythe qui ne peut pas se réaliser cette année. Mais je crois que la baisse est allée trop loin et qu'une réaction se produira infailliblement, un jour ou l'autre, dans le sens de la hausse.

On pourra peut-être accentuer la baisse encore de quelques sous, mais ce ne sera pas pour une longue durée.

Nous disions, la semence dernière, que l'Argentine ne continuerait pas bien longtemps à expédier 7 millions de minots par semaine et déjà, cette semaine, ses expéditions sont tombées à 4,500,000. Ce qui est encore considérable. Ce chiffre baissera encore. L'Australie, à son tour, est descendue à 3 millions de minots, et ne tardera pas à tomber à 2 millions. Les Etats-Unis et le Canada, qui, la semaine dernière, n'avaient exporté que 3,500,000, sont remontés, cette semaine, à 5 millions et demi. C'est plus satisfaisant. Nos exportations devraient monter à 7 millions de minots par semaines, avant longtemps.

La Russie est toujours absente du marché et ne sera pas à craindre avant l'automne prochain.

La France vient de porter à 40 pour cent la quantité de blé étranger, qui peut être employé dans sa farine. C'est une preuve que les réserves s'épuisent là-bas.

Le gros point noir, c'est le surplus américain, et, le nôtre, qui n'est pas très rassurant non plus. Ceci ne devrait pas empêcher le marché de remonter de quelques sous.

Le marché d'aujourd'hui, lundi, a été relativement ferme et a repris ce qu'il avait perdu samedi. Le No 1 se tient à 58 1-2 à Fort William, et on attend avec curiosité pour voir quelle va être l'attitude du marché de Liverpool, qui est fermé depuis jeudi.

Les autres grains suivent le marché du blé et baissent ou montent avec lui.

L'OBSERVATEUR.

Demandez ces publications

Le Ministère d'Agriculture à Ottawa distribue gratuitement des publications françaises, à qui en fait la demande. Inutile d'affranchir les lettres, qui franches de part. On adresse: *Ministère d'Agriculture, Département des Publications, Ottawa.*

On devrait se procurer celles qui nous intéressent plus particulièrement, nous les premières, comme par exemple: l'aviculture, l'apiculture, le jardin, le lait, la crème, le beurre, le fromage, les conserves, etc. On peut même faire venir celles qui intéressent le fermier, qui trouvera son profit. Ces diverses publications sont une source d'instruction agricole pour toute la famille. Sachons en profiter. P

Les Cercles des Fermières

J'extrais, à votre intention, quelques passages d'un intéressant article. Vous serez frappées comme moi de la justesse de ses arguments des leçons qui s'en dégagent. "Leur but —les cercles des fermières— est de rendre la vie domestique plus attrayante et plus facile; de fournir à la femme les moyens de coopérer au travail de l'homme.

"Au Canada revient la gloire d'avoir tenté les premiers essais. En 1898, se formèrent les premiers groupements féminins, dans le but d'intéresser davantage les mères de familles et les jeunes filles aux occupations agricoles.

"Les premiers cercles canadiens-français apparaissent en 1915. L'oeuvre aujourd'hui donne droit aux plus belles espérances, si l'on songe qu'il y a eu progrès général dans la pratique modèle du jardinage, de l'aviculture, de l'apiculture et de l'embellissement des demeures; qu'elle est en train d'améliorer bien des situations financières de familles par une campagne d'éducation et d'instruction.

"Avant de songer à une action extérieure, la femme doit tout naturellement se préoccuper d'avoir une heureuse et efficac influence sur les êtres qui l'entourent".

"Le milieu familial, voilà le premier cadre où s'exerce l'activité féminine. Ces obligations envers la famille ne doivent pas seulement engager la fermière à produire un travail meilleur; elle a surtout besoin d'une conception réelle de la dignité de ses occupations pour donner à ses enfants une formation plus sérieuse et leur inspirer l'amour de la vie champêtre.

"A cette mission essentielle, viennent s'ajouter d'autres devoirs, non moins sérieux envers la société. Elle se doit de tous ses talents et de son dévouement au bien des autres.

"Il ne suffit pas de découvrir les misères et de se lamenter sur les situations difficiles; il faut qu'une femme se rende compte de la nature du travail à accomplir.

"Pour les fermières, le programme d'action familiale et sociale est vite trouvé: Attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère.

"Pour les fermières, le programme d'action familiale et sociale est vite trouvé: Attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère.

"Garder à la terre nourricière nos garçons et nos filles en leur rendant la vie rurale plus attrayante et plus prospère.

"La fermière a admis qu'il lui appartenait de contribuer efficacement au relèvement de la condition sociale de l'homme des champs en veillant à la bonne éducation de ses enfants; en améliorant l'alimentation; en rendant l'habitation plus hygiénique et en s'employant à faire apprécier davantage la vie à la campagne.

"Pour mieux y réussir, des volontés généreuses se sont groupées, sous un même drapeau et marchent de l'avant: *"Pour la terre et le foyer"* C'est le mot d'ordre général, qui résume l'oeuvre.

"La nécessité de l'enseignement agricole et ménager est si évidente, aujourd'hui, qu'on ne la discute plus.

"Les écoles ménagères rurales, en développent la théorie, les cercles de fermières sont un des moyens de répandre cet enseignement et d'en montrer l'efficacité par la pratique.

"Toutes les localités ont besoin de ce mode d'instruction populaire et d'éducation sociale.

"C'est une ouevre qui repose sur le dévouement et l'activité des membres consentant à travailler dans un parfait accord à réaliser le but de l'oeuvre.

"Les personnes, qui aspirent à en faire partie, doivent apporter un grand esprit de concorde, beaucoup de générosité d'action, un complet désintéressement personnel, en un mot toutes les qualités de la femme avantageusement sociale; de plus un réel désir de s'instruire.

"Ceux qui s'intéressent de près au progrès de l'agriculture sont convaincus que la fermière peut aider le cultivateur à améliorer sa condition sociale et financière en prenant une part active à son travail dans le but de le lui faire mieux aimer.

Ces organisations, si utiles, si florissantes dans la province de Québec, nous seraient, à nous, si nécessaires.

Qui donc prendrait l'initiative de telles inovations chez nous? Nous en avons un si pressant besoin!

PERRETTE, fermière

Choses Agricoles

Soin de la truie et de sa portée

Pour qu'une truie portière puisse mettre au monde une portée de petits nombreux et vigoureux, il faut qu'elle soit bien soignée et tenue en bon état, à partir du moment où elle est fécondée. Or, que voit-on sur bien des fermes du Nord-Ouest de la Saskatchewan en hiver: trop souvent les cochons sont renfermés tout l'hiver dans des quartiers humides; ces quartiers peuvent être une stalle dans une écurie, un hangar à bois mal ventilé, un hangar recouvert de paille avec ouverture trop petite, ou qui est trop encombré. Une meule de paille fournit des conditions idéales, mais il ne faut pas que les porcs soient exposés à être blessés par d'autres animaux. La plupart des porcs boîteux sont devenus boiteux parce qu'ils étaient mal logés et qu'ils n'ont pu profiter de la lumière directe du soleil. Il faut donner à la truie pleine un supplément de nourriture riche en protéine pour éviter l'épuisement qu'entraîne chez elle le développement d'une portée normale. Si l'on n'a pas de lait, on peut ajouter 5 pour cent de déchets d'abattoir à la ration de grain. Dans les districts où les porcs viennent parfois au monde sans poils, on fera bien d'ajouter à la ration de l'iodure de potassium, à titre de moyen préventif. Un moyen très simple de distribuer cet iodure de potassium est d'en mettre un quart de 1 pour cent dans un mélange minéral ou de préparer une solution en faisant dissoudre une once d'iodure de potassium dans un gallon d'eau et donner à chaque truie une cuillerée à soupe de la solution dans sa nourriture, une fois par jour.

Evitez d'expédier des truies qui sont dans une période de gestation avancée, évitez surtout les changements radicaux dans les conditions environnantes; il nous est arrivé parfois de perdre toute une portée à la station expérimentale de Scott, Saskatchewan, parce que l'on n'avait pas observé ces choses. Aujourd'hui, lorsque la mise-bas doit se faire par une température froide, nous avons des loges dans une chambre où un petit fourneau peut être établi, simplement pour réchauffer un peu l'air jusqu'à ce que les porcs soient âgés de un à deux jours après quoi on les porte dans des quartiers non chauffés pour que leur place, dans la chambre chauffée, puisse être prise par d'autres portées. Il faut avoir soin que la température de la chambre ne dépasse pas 55 ou 60 degrés Fahrenheit. Une grainerie de dimension moyenne fournit deux ou trois loges pour la mise-bas et de l'espace pour un poêle.

On peut éviter les vers chez les jeunes porcs en tenant les truies sans vers. Le système que nous suivons à Scott est de mettre tous les printemps tous les porcs sur de la terre propre, qui n'a pas porté de cochons depuis au moins douze mois; nous traitons également les sujets reproducteurs contre les vers deux fois par an au moyen de tétrachloréthylène, que l'on peut se procurer à la plupart des pharmacies, en capsules de différentes grosseurs, suivant le poids de l'animal.

Les porcs d'automne qui viennent au monde avant le 10 septembre ont un grand avantage sur ceux qui naissent plus tard, en ce sens qu'ils sont déjà bien développés avant que les froids n'arrivent. Les portées tardives d'automne souffrent de l'exposition aux intempéries, et d'être renfermées à l'intérieur; comme ils reçoivent peu de soleil en automne ces porcs sont aussi exposés à boiter. On devrait toujours fournir aux jeunes porcs, dès l'âge de trois semaines, de la nourriture dans un coin réservé pour eux, afin que leur croissance soit moins retardée à l'époque du sevrage, qui est l'époque le plus critique de la vie d'un porc. Le lait est utile à l'époque du sevrage; si l'on n'a pas de lait à donner il faut fournir de la protéine en ajoutant de cinq à dix pour cent de déchets d'abattoir à la ration de grain. Deux parties de farine à bétail, du gru blanc, ou du petit son, combinés avec une partie d'avoine moulue, feront une bonne ration de grain pour les porcs de cet âge.

E. VAN NICE,
Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

La neutralisation de la crème

Pour que la crème soit bien pasteurisée pour la fabrication du beurre, il faut tout d'abord que l'acide lactique qu'elle renferme soit neutralisé en partie, dit W. F. Jones, B.S.A., chef du Service de la fabrication des produits laitiers, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Lorsque la crème n'est pas neutralisée avant d'être pasteurisée, il en résulte de grosses pertes de matière grasse dans le lait de beurre et le beurre est de moins bonne qualité parce que la proportion de caillé contenu dans ce beurre est plus élevé. Lorsque le beurre est fait de crème non-pasteurisée, il est inutile de neutraliser la crème.

La bonne neutralisation de la crème exige une attention intelligente aux détails — l'essai de la crème pour l'acidité, la préparation de la solution de neutralisation, le mode d'application du neutralisateur, la détermination de la quantité exigée du neutralisateur et la température de la crème lorsque l'on ajoute le neutralisateur. Si l'un de ces détails est négligé, inutile de compter que la neutralisation donnera tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre.

Publié par le Service des renseignements, bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

---

35 pour cent de blé étranger pour la France

Cette quantité est autorisée pour la fabrication du pain en France.

ACHATS DU CANADA

Paris. — Trois moissons de blé médiocres consécutives ont forcé le ministère de l'Agriculture à augmenter à 35 pour 100 la quantité de blé étranger autorisée dans le pain. On fait remarquer que la quantité de blé produite au pays est beaucoup au-dessous de la moyenne et qu'elle a été dépensée plus tôt que d'habitude.

La loi de quotité de blé en vertu de laquelle les décrets sont publiés a été adoptés en décembre 1929, et elle a pour but de sauvegarder les intérêts des producteurs de blé français. Le percentage a été augmenté pour la dernière fois le 24 février de 20 à 25 pour 100 et on a ajouté samedi une autre augmentation de 10 pour 100.

Au cours de l'année 1931, la France a acheté à l'étranger 874,000 tonnes de blé, en comparaison de 270,000 tonnes en 1930.

BLE DU CANADA

L'attitude du ministère de l'Agriculture de France, en réglant l'usage du blé étranger, vient à la suite d'une attitude semblable prise il y a un an. Au commencement de la saison des moissons, chaque année, la quantité de blé étranger autorisé dans la fabrication du pain est restreinte de 10 pour 100. Plus tard, à mesure que la quantité domestique diminue, ce percentage est augmenté. Dans le passé la France achetait du Canada la plus grande partie du blé qui lui manquait, et maintenant que la provision domestique est assez peu considérable pour allouer un percentage de 35 pour 100 de blé étranger, tout indique que les achats du Canada devraient augmenter.

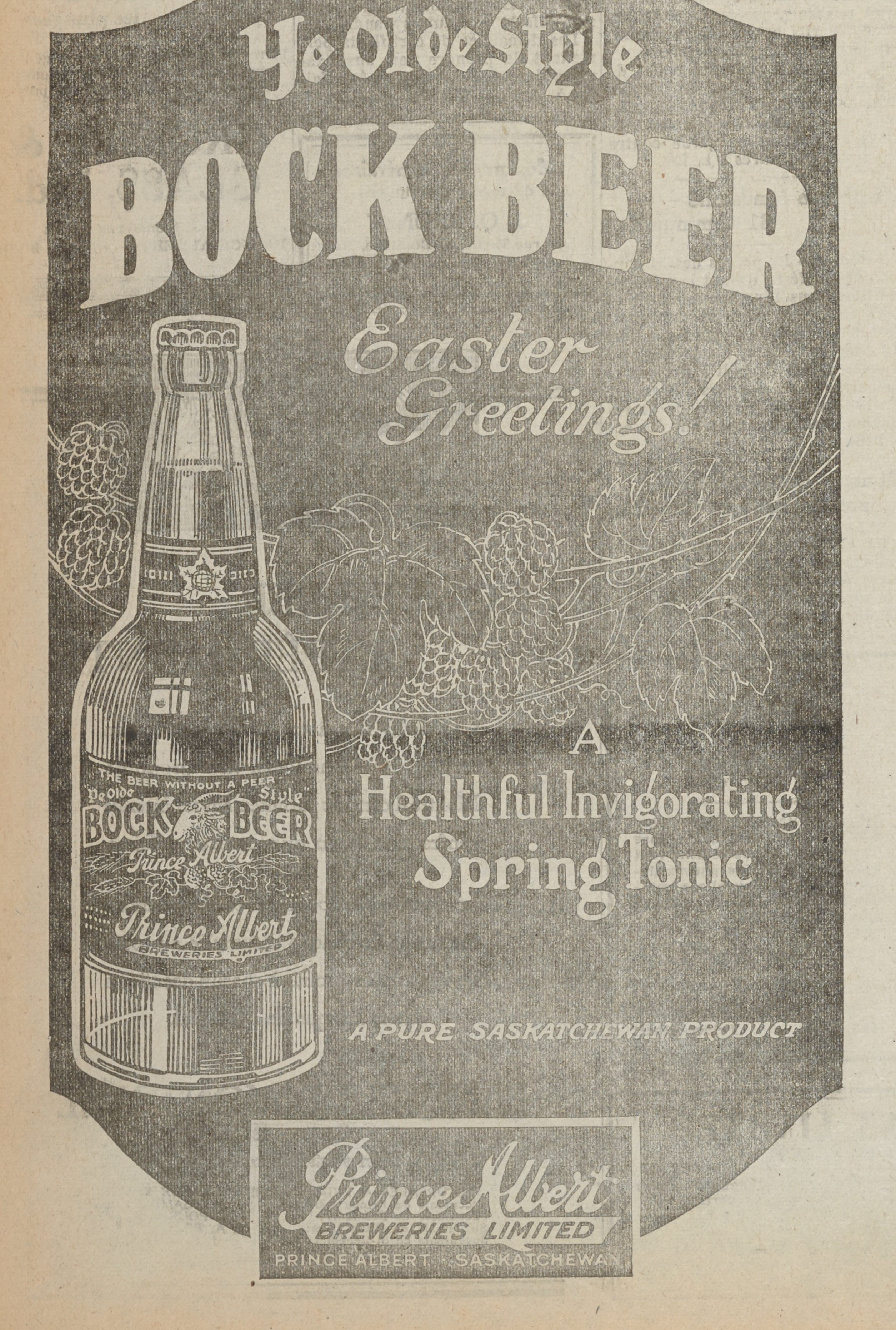
Les avances financières de la France et la Grèce

A la suite des négociations ouvertes entre la France, l'Angleterre et la Grèce, Paris et Londres se sont mis d'accord pour consentir en principe à Athènes une avance de 3 millions de livres sterling et pour promettre un emprunt de 10 millions de livres. Mais le gouvernement français a posé comme condition essentielle de son assentiment à l'avance de 3 millions que la Grèce reconnaisse sa part de dette envers la Dette Ottomane.

Grands espaces découverts.

—De quelle couleur était son maillot de bain?

—Je ne sais pas; elle me tournait le dos.



Les Centres Franco-Canadiens

BELLEGARDE, Sask.

—Le 15 février, a été baptisé Jeannine, Marie, Patricia, fille de M. et Mme Joseph Gauthier. Parrain et marraine, Jean George, et Françoise Kenler.

—Le 13 mars, a été baptisé Louis Joseph, fils de M. et Mme Gilbert Mahin. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Moreau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 mars a été baptisé Lucien, fils de M. et Mme René Fréçon. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Thiry de Deleau, Manitoba, représentés par Marcel Fréçon et Léonie Meunier.

—Samedi, 27 février, Mme Vital Magotiaux était de retour dans sa famille, après avoir passé une dizaine de jours à l'hôpital St-Boniface, pour rétablir sa santé.

—Les cérémonies de la Semaine Sainte se sont déroulées avec toute la piété habituelle à notre paroisse. Le Jeudi Saint, la plus grande partie de la paroisse s'est approchée de la table sainte avec tout le recueillement voulu.

BELLEVUE, Sask.

BAPTEME

Le 18 février, Marie Gabrielle Béatrice, enfant de Henri Ethier et Elie Anne Gaudet, a été baptisée. Parrain et marraine: M. Pierre Albert Gaudet et Mlle Alberte Gaudet.

DECES

M. et Mme Oliva LeBlanc ont eu le malheur de perdre leur fille bien aimée, Violette, à l'âge de 20 mois. Elle fut enterrée le 4 mars.

PARTIES DE CARTES

La série de parties de cartes cet hiver, fut suivie avec beaucoup d'entrain. La dernière aura lieu au soubassement de l'église, dimanche, le 20 mars. Les huit prix ont été distribués aux gagnants le soir de Pâques, et ce soir, là, il y a eut une petite séance récréative. Ce fut très intéressant.

LA FETE DE SAINT JOSEPH

Les paroissiens de Bellevue ont montré leur grande dévotion à saint Joseph, le jour de sa fête. A la messe, il y eut une nombreuse assistance, et la cérémonie fut rehaussée de la communion de tous les assistants. Nous avons confiance que saint Joseph les bénira en leur accordant les faveurs qu'ils désirent.

GRAND CONCERT

Sous la direction de M. J. B. Jos. Goulet, les hommes et jeunes gens sont à préparer un grand concert, la pièce principale sera *"Félix Poutré"*. C'est une représentation que beaucoup aimeront à entendre. Donc, préparez-vous à venir à ce grand concert; qui aura lieu au printemps, la date fixe vous sera donnée prochainement.

Les paroissiens de Bellevue offrent leurs sincères sympathies à Son Exc. Mgr Prud'homme, à l'occasion de la mort de sa soeur.

VONDA, Sask.

La soirée, organisée par le comité paroissial de l'A.C.F.C., a remporté un complet succès. Les recettes nettes se sont montrées à près de $70.000. Ce qui forme le montant de la contribution annuelle de la paroisse. Celle-ci ne compte en effet guère plus de 50 familles.

La partie artistique fut magnifiquement bien rendue par une chorale à quatre parties, sous l'habile direction de M. A. de Margerie. Les enfants de l'école séparée prirent part aussi au programme.

M. R. Denis, président général de l'Association, au cours d'une causerie, nous montra le travail accompli par l'A.C.F.C., en faveur de nos écoles, le rôle joué par notre Association nationale au cours des luttes de 1917-1918 et de celles plus récentes de 1929-1930, et termina en disant à tous de se grouper autour du drapeau de l'A.C.F.C.

M. l'abbé M. Baudoux, curé de Prud'homme et vice-président général de l'A.C.F.C., qui nous avait fait l'heureuse surprise de sa présence, dans quelques mots bien sentis nous demanda de rester unis.

M. A. Doiron, vice-président général de l'Association des Commissaires d'Ecole, présidait la soirée.

Le succès financier de cette veillée fut dû en grande partie au dévouement de nos vendeuses et vendeurs de billets. Cette tâche avait été confiée aux demoiselles suivantes: Mlles Marcelle Denis, Louise Caillé, Claire Roberge, Cécile Willett, Irène Loiselle, Alma Loiselle, Gérardine Lescelleur.

Mlle Marcelle Denis se classa la première avec 137 billets vendus et obtint le premier prix. Mlle Louise Caillé obtint le 2ème prix avec 64 billets vendus, pendant que Mlles Claire Roberge et Cécile Willett arrivaient ensemble avec 46 billets vendus. Mais pour être juste, il faut dire que ces demoiselles ont été puissamment aidées par leurs frères. Les mauvaises langues prétendent que Raymond Denis fils, "Pitout" pour les intimes, a vendu plus de billets que sa soeur, et qu'Arthur Caillé, le frère de Louise, a presque gagné le 2ème prix à lui tout seul.

Quoiqu'il en soit, le comité paroissial de Vonda remercie bien sincèrement tous les vendeuses et vendeurs de billets qui, par leur enthousiasme et leur ténacité, ont contribué pour au-dessus de $40 aux recettes totales.

Des remerciements aussi au comité chargé de s'occuper du goûter. A voir le siège en règle qu'eut à subir le comptoir pendant près de 45 minutes, l'on aurait jamais cru que ces dames arriveraient à assouvir l'appétit de tout le monde. Nous supposons que Mmes Edgard Caillé et Oscar Loiselle, qui ont organisé ce goûter, ont du accomplir en secret le miracle de la multiplication des pains.

Les gagnants de la partie de cartes furent pour le dames, Mme E. Préfontaine de Prud'homme et pour les hommes, M. Eugène Perrault, qui est d'ailleurs un vétéran dans ce genre de sport.

Les objets gagnés en tombola furent gagnés respectivement par Mlle Alma Roberge, M. Antoine Willett et le couvent de Prud'homme.

L'on procéda aussi à l'élection du comité paroissial pour 1932. On trouvera le résultat de cette élection dans la chronique de l'A.C.F.C.

La soirée fut certainement charmante et montre ce que peut faire une petite paroisse lorsque tous veulent s'unir.

Vifs remerciements à un fort groupe de Prud'homme, qui voulut bien nous encourager de sa présence. Ce geste nous a fait un réel plaisir et nous leur rendrons certainement leur visite.

Nous devons aussi remercier toutes les personnes qui ont bien voulu donner des gâteaux et des sandwichs pour le goûter. Un superbe gâteau, donné par Mme J. Puits, fut vendu à l'enchère. Nos remerciements à Mme Puits.

Dans la chronique locale, on relate la naissance d'un fils chez M. et Mme Alfred Agarand. Le baptême eut lieu dimanche 13 mars sous le nom Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme R. H. Vaesen. Nos félicitations aux parents.

ZENON PARK, Sask.

—Dimanche dernier, la salle paroissiale était remplie. C'était la soirée de l'A.C.F.C., et tous voulaient voir à l'oeuvre les acteurs au programme.

Ce fut un magnifique succès.

M. Amable St-Amant fit le discours d'ouverture. Après avoir remercié les paroissiens de la charge qu'ils lui ont confiée, M. le président nous parla d'action paroissiale et canadienne-française. Le programme pour 1932 est chargé; mais nous, dit-il, le comité compte sur la bonne volonté de tout catholique et Canadien.

Une pièce intitulée "Le Canard au Navel" fut interprétée par les demoiselles suivantes: Rita et Madeleine St-Amant, Paradis et Carrier; les dames Robert Brisebois.

Les rôles ne pouvaient être mieux rendus et l'assistance ne ménagea pas les applaudissements à l'adresse des actrices.

Ce fut après le tour de MM. A. Lagimodière, R. Brisebois, H. Jerouy, E. Moyen dans la pièce intitulé "A la poudrière".

Faut vous dire qu'elle a été très bien gardée cette poudrière; la sentinelle n'a rien vu... pas même l'anarchiste. La foule a ri à son goût.

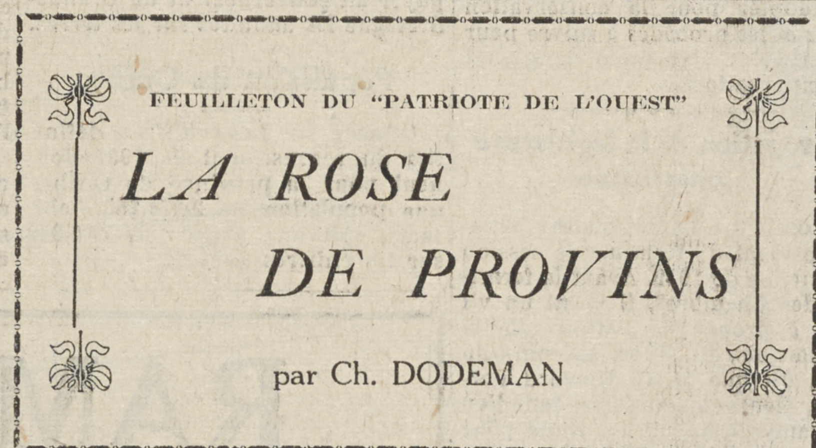
MM. Amable St-Amant et E. Moyen nous ont prouvé ensuite qu'ils savaient danser... malgré eux.

Pour clôturer, MM. W. Dion et Meyen nous prouvèrent qu'il n'y avait eu rien de nouveau pendant le voyage du bonhomme à Montréal.

Ce fut le royaume du rire pendant deux heures et tous les assistant se promirent de revenir applaudir au succès de nos acteurs et actrices locaux à la prochaine...

—Nous avons eu la douleur de perdre un de nos meilleurs paroissiens, M. Victor Hudon, décédé après une longue maladie, le 18 mars. M. Hudon fut un premier de la place. Tous aimaient à rencontrer cette figure tranquille et sympathique, il n'était pas d'un caractère à se créer des ennemis.

A son service, l'église paroissiale était remplie; on y remarquait sa mère âgée de quatre vingt ans.



—Je pars, fit Guillaume, animé d'un souffle enthousiaste. Je reviendrai victorieux ou je serai mort.

Il s'élança au dehors. Le berger l'attendait avec impatience.

—Dépêchons-nous, jeta ce dernier. Les gas ont les bras qui leur démangent. Ils attendent un chef Vite!

Il siffla doucement.

Matinal se glissa hors d'un fourré et leva sa tête intelligente vers son maître.

—Garde et veille! fit le berger en indiquant la porte de la cabane.

L'animal eut un léger jappement et s'en fut se recoucher.

Les deux hommes reprirent le chemin de Provins. Ils ne sentaient pas la fatigue. La distance fondait à vue d'oeil et ils étaient parvenus au petit bois où Guillaume avait trouvé ou cru trouver la clé de son destin.

Ils y entrèrent, et, après une courte prière sur le lieu où reposait le chevalier de La Granche, ils tinrent conseil sur la marche à suivre.

—Attendons la nuit, conseilla le berger. Les gas ont rendez-vous à Montaiguillon. En vingt minutes, nous aurons ouvert le passage aux prisonniers.

Il tira de son bissac une provision de pain bis et de fromage, dont il offrit une partie à son compagnon.

Or, ils s'apprêtaient à prendre un peu de repos quand le galop de deux chevaux attira leur attention. Jehan de Brie se glissa à l'orée du bois.

Il poussa un cri de stupeur et appela Guillaume. Le jeune homme se précipita vers lui et poussa le même cri d'étonnement, tandis que deux cavaliers, surpris eux aussi, s'arrêtaient à quelques toises d'eux...

—Messires Nicolas Girème et Denis de Chailly! s'écria Guillaume... Nous partions à votre délivrance.. Par quel hasard? Par où êtes-vous passés?

—Mais par la porte! répondit le grand maître... Et nous sommes sortis de Provins grâce à l'obligeance d'un homme dont nous aurions volontiers décliné les services...

—Akmil? fit le berger.

—Akmil! approuva Denis de Chailly.

—M'est avis, Messeigneurs... gronda le berger, que ceci cache quelque manigance...

—Le but de cet homme est très simple, répondit Nicolas Girème... Il demande que nous prenions ses coreligionnaires sous notre sauvegarde, quand le roi de France rentrera dans Provins... Chose promise, chose due...

—Voire! répliqua Jehan de Brie.

CHAPITRE VI

LE CRUCIFIE

Le coup de canon qui, devant Orléans, emporta le chef de Talbot, sonna le réveil de l'âme française.

Le sentiment patriotique qui existait à l'état latent dans le coeur des vaincus se souleva tout à coup en une flambée merveilleuse ... Jeanne avait eu le courage que nul n'avait plus! Elle le redonna à tous.

Les villes de France avaient bien eu de temps à autre des convulsions destinées à rejeter l'étranger au dehors; mais cela n'avait été que passager et à des intervalles plus ou moins éloignés: on retombait presque aussitôt dans l'apathie du fatalisme. Désormais, l'énergie de la race allait se révéler dans toute son ampleur. Les campagnes et les villes allaient montrer ce que peut la valeur française, même après un siècle de souffrances inouïes. Des chefs parurent et la révolte prit corps.

Dès que l'on apprit la délivrance de Guillaume Emery, de Nicolas Girème et de Denis de Chailly, tous ceux qui étaient en état de manoeuvrer une arbalète ou de manier une hallebarde, tous, à dix lieues à la ronde, aux alentours de Provins, vinrent se ranger sous leur bannière... Huit jours ne s'étaient pas écoulés que la cité des Roses étai investie: l'Anglais enfermé dans une souricière.

Thomas Guérard, commandant de la garnison, était un homme de courage et de valeur. Il tint tête à l'orage, décidé à mourir plutôt que de se rendre. Il prit ses dispositions en conséquence. Il ordonna la construction d'une espèce de redoute qui prit depuis le nom quelque peu ironique de Pâté aux Anglais. Après quoi, il attendit l'assaut de pied ferme. Guillaume Emery avait pris le commandement de l'artillerie, comprenant deux bombardes; et il se mit à battre en brèche les antiques murailles de la ville.

Entre temps, il avait fait passer un billet à Odile, la suppliant de sortir de Provins et d'aller se réfugier auprès de sa mère; généreusement, elle avait refusé, disant qu'el ne saurait sans lâcheté quitter un poste d'honneur, au moment où il était de toute première nécessité de ne pas l'abandonner. Les malades et les blessés allaient avoir besoin de soins. Elle resterait.

La situation s'annonçait comme devant être effroyable. Le pain ne tarda pas à manquer. Il fallut se nourrir d'herbes et d'animaux immondes. Ceux-ci dévorés, alors ce fut la famine dans toute son horreur.

Les Anglais, touchés de la constance des vaillants Frères de Saint-Jacques et de leurs infirmières dévouées, leur proposèrent des sauf-conduits: ils refusèrent. On jeûnerait un peu plus durement que de coutume, voilà tout, mais l'on resterait à l'hôpital.. Et le siège allait son train.

Sur ces entrefaites, on apprit que Charles VII marchait décidément sur Provins.

En ville, ce fut une terreur panique, difficilement dominée par Thomas Guérard; au dehors, ce fut un enthousiasme délirant. Les troupes demandaient le combat. Les trois chefs décidèrent qu'un assaut général serait donné le lendemain.

Guillaume Emery supplia que l'hôpital fût respecté... Il pensait à la Rose de Provins et tremblait pour sa vie...

On était au mois de juillet 1429... Le soleil se couchait majestueusement derrière la forêt de Jouy. Le soir était d'une tiédeur charmante. Les deux armées, armes bas, assistaient, paisibles et émerveillées, à cette fin de jour triomphale.

Guillaume Emery, debout sur une éminence dominant la ville, examinait la place.

Un mouvement inusité remplissait les rues de la ville basse. Le jeune général pensa que les citadins faisaient leurs préparatifs pour se mettre à l'abri de l'assaut prochain. Cependant, le mouvement se coordonnait place du Val, autour du pilori. Enfin, les gens se plaçaient sur deux files et un cortège singulier se mettait en marche.

En première ligne, venait une arche portée par douze hommes vêtus de blanc. Immédiatement après, se trouvait un porteur, tenant dans ses mains un chandelier à sept branches. Puis, c'étaient des adolescents vêtus de blanc et couronnés de fleurs; ils portaient des paniers de pétales de roses, qu'ils jetaient à pleines poignées en dansant une danse rythmée.

Un espace assez large était laissé entre des thuriféraires et la foule.

Dans cet espace marchait un groupe plus étrange encore. Un enfant d'une dizaine d'années marchait, traîné par deux gardiens. Il était enveloppé d'une longue chemise blanche. Sur son front était posée une couronne qui paraissait faite d'épines... D'autres suivaient. Ceux-ci étaient armés de longues lanières, et, tout en marchant, ils fustigeaient l'enfant... Le cortège se déroula de rue en rue et revint enfin à son point de départ.

Là, l'enfant fut hissé sur le pilori.

Il fut étendu à terre. Guillaume vit des hommes se pencher sur lui, et, après différents mouvements dont il ne put très bien distinguer la cause, il vit une croix se dresser, et l'enfant suspendu par les pieds et les mains, tel le Sauveur des hommes, apparaître au-dessus de la multitude.

Une clameur furieuse retentit, tandis que, de leur côté, les autres spectateurs poussaient un cri d'horreur.

Guillaume regardait tout ceci, une sueur froide aux tempes. Il avait le coeur étreint d'une indescriptible angoisse., Les infâmes!, grondait-il; et il cherchait par quel chemin il vit la multitude agitée de remous violents. Une femme... oui, c'était bien une femme!... Une femme armée d'un large glaive pénétrait dans la foule en faisant tournoyer son arme... A un moment donné, ses cheveux se dénouèrent, et elle apparut, revêtu par le soleil couchant d'un manteau de pourpre.

—Mais c'est Odile! s'écria Guillaume Emery... C'est Odile, seule contre tous!..

Et il criait: "Odile! Odile!" comme si la jeune fille pouvait l'entendre. Je cours... Je cours à toi!

A ce moment, le soleil disparaissait derrière l'orbe de la terre, et la nuit s'étendait comme un voile entre les spectateurs épouvantés et la scène où se jouait le drame le plus étrange, le plus abominable, le plus terrifiant que l'on pût imaginer...

CHAPITRE VII

TA PATRIE AVANT TON FILS

Guillaume Emery avait été comme assommé par l'épouvantable révélation: celui que l'on avait ainsi crucifié était Hubert, son fils... Il regardait vers la ville comme si ses yeux avaient pu percer le rideau de ténèbres. Il assistait par la pensée à l'agonie de l'enfant et il se sentait pris d'une douleur, d'une colère effrayantes. C'était atroce! Ignoble! Cela ne serait pas!

(A suivre)

Vient de paraître

"Les Masques déchirés"

par *Jovette-Alice BERNIER*

Le livre tant attendu de Mlle Jovette-Alice Bernier, "Les Masques déchirés", vient enfin de paraître aux Editions Albert Lévesque. C'est le troisième volume de cet auteur depuis douze mois, ce qui est probablement un record dans les lettres canadiennes. En février 1931, Mlle Bernier publiait un recueil de chroniques, "On vend le bonheur", et en août un roman qui occupe encore le critique, "La Chair décevante".

Aujourd'hui, c'est un volume de poésies qu'elle présente au public. Elle doit surtout sa réputation à son talent poétique et ce dernier volume manifeste une sincérité de sentiment, un rythme lyrique, une profondeur de pensée qui n'ont pas été égalés chez nous. C'est la poésie fiévreuse et tourmentée d'une âme féminine. Elle s'en prend à ceux qui se leur rend sur la part de bonheur accordée aux humains, à ceux qui croient "que la vie est un carnaval".

Mais ce scepticisme s'harmonise avec la sensibilité délicate de l'auteur et personne trouvera que ces vers ne sont pas profondément humains. C'est que l'auteur des "Masques déchirés" ne cherche qu'à se découvrir elle-même et, en chantant ses aspirations et ses déceptions, elle n'est que l'écho de tous ceux qui ont aimé et ne sont pas heureux.

Le livre est enrichi de cinq illustrations de l'artiste Robert La Palme. Il est en vente, au prix de $0.75 l'exemplaire, chez l'éditeur, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies assorties.

Prince-Albert

DECES

Mardi dernier, est décédé M. Pierre Commune, à l'âge de 77 ans. Le corps fut transporté à l'église, mercredi soir, où un "Libera" fut chanté. Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme officiait, accompagné des RR. PP. Jan, curé et Valois, o.m.i.

Les porteurs furent: MM. J. P. Pfeiffer, C. A. Rousseau, L. G. Carrier, J. C. Casgrain, F. Russel et J. A. Béliveau.

Bouquets spirituels: Les RR. PP. Oblats de Prince-Albert, Raymond Denis, A.C.F.C., Aurore Michaud, W. A. Legault et la famille J.-A. Béliveau, A. Fournier, N. Pearson, C. A. Rousseau, R. Pelland, C. Corneau, la famille Painchaud, les directeurs et employés du *Patriote*, la famille Jaspar, M. et Mme Brodeur, M. et Mme Casgrain, F. Russell, M. et Mme A. Pagé, B. et Mme Carrier, les Chevaliers de Colomb, Earle Foley, les Révérendes Soeurs de la Présentation, les Révérendes Soeurs du Précieux Sang, J. E. Lacroix, Mme L. Langlois, P. Anctil, les employés de la Banque Canadienne.

BAPTEME

Le 28 mars, 1932, baptême de Charles Henri Frémont, né le 18 août 1931, enfant de Alphonse Frémont et de Elizé Chaia. Parrain, Henri Frémont; marraine, Elizabeth Frémont.

LA SEMAINE SAINTE

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont attiré beaucoup de fidèles. La cathédrale était remplie ou à peu près durant les offices.

Le Jeudi Saint, S. E. Mgr Prud'homme célébra la messe et bénit les saintes huiles. Assistaient Son Excellences, les prêtres suivants: le abbés Grégoire, Boucher, Daoust, Charron, les frères Pierre et Ange, o.p. les RR. PP. Jan, Vallières, Simard, Bruck, Valois.

Le Vendredi Saint, M. l'abbé Daoust officia. Son Excellence assistait au trône. L'abbé Charron et les RR. PP. Jan et Vallières chantèrent la passion.

Dans l'après-midi, chemin de la croix et éloquent sermon par Son Excellence.

Le Père Vallières fit l'office du Samedi Saint. L'assistaient M. l'abbé Charron et le Père Valois, comme diacre et sous-diacre.

DIMANCHE DE PAQUES

Le Père Jan, curé, félicitait les paroissiens au nom de Son Excellence pour leur assiduité et leur esprit de piété aux offices de la Semaine Sainte. Il y eut beaucoup de communions aux deux basses messes le matin.

L'abbé Charron était le célébrant à la grand'messe. La chorale, sous l'habile direction de Mme G. Carrier, exécuta avec grand succès la messe de "sainte Cécile". Des solos furent rendus par les suivants: les dames Aiher, S. Miller, H. Murray, March, le demoiselles Juliette Carrier, Thérèse Jutras, Annette Houle; les messieurs Legeault, Brodeur et Casgrain. Mlle Simonne Legeault touchait l'orgue.

MESSE AU SANATORIUM

Le lundi de Pâques, le R. P. L. Simard, o.m.i., dit la messe dans un des grands salons du sanatorium pour les malades catholiques. Parmi les 83 malades catholiques, une quarantaine ont pu, à leur grande joie, assister au saint office et faire la sainte communion. Durant la messe, il y eut du beau chant. A l'évangile, le père chaplain donna aux malades une touchante allocution. Le soir, il y eut bénédiction du très Saint Sacrement et instruction.

On n'a jamais vu tant de gaîté, dit un patient parmi les malades. Le saint sacrifice de la messe les reconforta.

MARIAGE

Le 28 mars, le R. P. Jan bénit le mariage de Joseph Roméo Beauchène, fils de Emile Beauchène et de Victoria Verville, de Bécancourt, P. Q. à Louise Hortense Yvonne Boyer, fille de Jean William Boyer et de Rosa Schmidt, de St-Louis, Saskatchewan. Les témoins furent: Alfred Pelletier et Diana Pelletier.

DE PASSAGE

L'abbé P. Myre, les RR. PP. H. Delmas, J. B. Cabana, o.m.i. Le R. P. Michel, o.s.b., et Lajeunesse, o.-h.i.

x

NOTES SPORTIVES

La ligne de quilles des jeunes de la paroisse a modéré un moment ses transports. Nos jeunes amateurs ont fait trève au jeu pour suivre Jésus sur la montagne sainte et aussi par sympathie pour M. et Mlle Jutras, qui ont eu la douleur de perdre leur grand père, M. Commune. Le club offre ses sincères condoléances à la famille.

M. Pierre Jutras, accompagne actuellement sa maman et son papa au Manitoba. Mais avant de quitter son équipe, il s'est assuré les services d'un professionnel. Il sera à l'oeuvre vendredi prochain. On défend de dire son nom. Venez le voir!

Nouvelles

Le prix des liqueurs va monter en Saskatchewan

Régina, Sask. — Le prix des liqueurs montera probablement en Saskatchewan. C'est ce que l'on pouvait prévoir de la séance de la Législature alors que l'on adoptait en seconde lecture le bill prévoyant la nouvele taxe sur le revenu et le bill du revenu de la province en dépit d'une forte opposition.

Le premier ministre Anderson proposa en seconde lecture l'adoption d'un projet de loi qui réduira approximativement d'un tiers les allocations scolaires.

1,200 familles sur des terres en Saskatchewan

Régina. — Le gouvernement et les trois principales villes de la Saskatchewan demanderont la collaboration du gouvernement fédéral pour réaliser un projet d'établissement de 1 200 familles citadines sur des terres au nord de la province.

Le faisan anglais en Saskatchewan

Saskatoon. — L'Association, qui s'occupe de chasse et de pêche en Saskatchewan, a décidé de faire tout son possible pour introduire dans la province le *faisan* anglais, qui s'acclimaterait très bien au Canada. Dans ce but, $83.00, perçus parmi les membres, et $25.00 pris sur les recettes de l'Association, seront consacrés à l'achat des oeufs que l'on distribuera sur des fermes de la province. Les nemrods saskatchewaniens apprendront cette nouvelle avec joie.

x

Grève générale

Lethbridge, Alta. — Les membres de l'Union Minière du Canada ont voté en faveur d'une grève générale de tous les mineurs de l'Alberta pour, le 11 avril. Présentement, des centaines de mineurs de Coleman, Blairmore et Bellevue sont en grève. Le 11 avril, 3,500 mineurs de Lethbridge et de Drumheller grossiront l'armée des grévistes-albertains. Le malentendu est à propos des salaires.

Le budget Bracken

Winnipeg, Manitoba. — Les citoyens du Manitoba se demandent combien il leur en coûtera individuellement pour boucler le budget de la province au cours du prochain exercice. Le premier ministre John Bracken a présenté son budget.

Les points principaux de ce document sont les suivants. relèvement de l'impôt sur le revenu, exemptions moins fortes, augmentation de la taxe sur la gazoline et sur les liqueurs, impôt sur les cigarettes, le tabac et les cigares. L'impôt sur les compagnies sera aussi haussé.

En taxant les cigarettes, les cigares et le tabac, le guvernement du Manitoba se créé une nouvelle source de revenu, du moins pour ce qui regarde les gouvernements provinciaux. Cette série de nouveaux impôts sont appelés par M. Bracken "impôt spécial d'assistance". On croit qu'elle rapportera $500,000 environ.

Le gouvernement a taillé largement dans ses dépenses. M. Bracken prédit un surplus de $25,000 à la fin de l'exercice prochain.

x

L'assurance-chômage au Manitoba

Winnipeg. — Le premier ministre John Bracken a suggéré en présentant son discours du budget à la Législature manitobaine des mesures pour l'établissement d'un système d'assurance contributoire contre le chômage. Le secours aux chômeurs, a-t-il fait observer, a épuisé les finances des gouvernements provinciaux et des municipalités.

Augmentation de taxes

Winnipeg. — Le gouvernement manitobain a l'intention d'équilibrer son budget en pratiquant des coupures radicales dans les dépenses et en augmentant les taxes: c'est ce que le premier ministre John Bracken a déclaré dans son discours du budget. Le budget prévoit pour l'année à venir des dépenses de $13,692,044, soit une diminution de $313,314, et des revenus de $13,-717,688, soit une diminution de $693,926 en dépit des nouvelles taxes. Le surplus au bout de l'année serait donc de $25,644.

Le gouvernement limitera ses dépenses capitales pour l'année à venir aux dépenses nécessaires pour secourir les chômeurs. Les dépenses des différents ministères ont été réduites ainsi que les salaires mais l'état des affaires exige que l'on impose de nouvelles taxes pour arriver. La principale de ces nouvelles taxes, dit l'impôt de secours, portera sur la vente des liqueurs alcooliques, du tabac, des cigares et des cigarettes; elle devrait rapporter $500,000. L'impôt sur le revenu, l'impôt sur les corporations, la taxe de la gazoline, l'impôt sur le chiffre d'affaires des compagnies d'assurances, la taxe sur les succursales de banques, voilà autant d'impôts qui sont augmentés.

x

Secousse sismique en Alaska

Fairbanks, Alaska. — Les gens du village de Fairbanks ont ressenti les secousses d'un téisme sismique. Les poteaux de téléphone ont été ébranlés, les cheminées renversées sur leurs bases. Il y eut deux chocs modérés et un troisième très fort qui dura quatre minutes.

Entente

Calgary. — Le gouvernement de l'Alberta et les représentants des compagnies d'huile ont trouvé un terrain d'entente, lors d'une conférence tenue récemment ici, relativement à la politique que l'on devra adopter pour la conservation du gaz et les procédés à suivre pour l'organisation des puits de gaz et la compensation.

x

Prorogation de la législature ontarienne

Toronto. — La législature ontarienne vient de terminer la session provinciale de 1932. Avant la fermeture des Chambres, il y eut un vif débat à propos de l'affaire de la Beauharnois, M. Nixon, au cours du débat, dit que M. G. Howard Ferguson, haut commissaire canadien en Grande-Bretagne, en route pour Ottawa où il devra témoigner devant l'enquête royale instituée pour étudier la question de ladite force hydro-électrique, devrait expliquer le paiement de $125,000.00 par la compagnie de la Beauharnois pour transactions. M. Henry, premier-ministre de la province, déclara qu'il était sûr que l'affaire de la Beauharnois était correcte et que le gouvernement ne sentait pas le besoin de faire une enquête.

x

Une semaine de 30 heures

Windsor, Ont. — Le parti travailliste ontarien, à sa convention annuelle tenue ici dernièrement, a passé une résolution exigeant la semaine de 30 heures et des salaires proportionnés au produit du travail

x

Six cents mécaniciens en grève

Boston, Mass. — Près de six cents mécaniciens, exception faite des charpentiers et des maçons, se sont mis en grève vers la fin de la construction du nouveau bureau de poste de Boston à cause d'une mésentente au sujet des salaires.

x

Le chômage aux Etats-Unis

8,300,000 personnes sans travail

D'après M. William Green, président de la Fédération américaine du travail, le nombre des personnes réduites au chômage, à la fin de janvier dernier, s'élevait à 8,300,-000.

M. Green estime, d'autre part, que les frais de nourriture, d'habillement et de logement des sans-travail américains pendant l'année 1932 s'élèveront à 3 milliards 500 millions de dollars, soit près de 88 milliards de francs.

La fermeture des théâtres à Paris

Paris. — Les directeurs de théâtres de Paris ont décidé de fermer leurs établissements le 29 mars, pour protester contre ce qu'ils appellent "des impôts excessifs". On ne sait pas combien de temps les théâtres resteront fermés. Les directeurs de cinémas et de cafés-concerts ont manifesté l'intention de se joindre aux propriétaires de théâtres.

x

L'Angleterre rompra-t-elle avec les Soviets?

Londres. — On assure dans les milieux bien informés de Londres, que le gouvernement britannique a décidé, en principe, de dénoncer le traité de commerce avec les Soviets. Aux termes du traité la dénonciation ne peut se faire que par un préavis de six mois.

x

Un document important de l'Irlande

Londres. — M. J. H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a déclaré aux Communes que le gouvernement de Grande-Bretagne vient de recevoir un "document très important et très sérieux" du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande au sujet du paiement des annuités. On sait que le président Eamonn de Valera a l'intention de cesser de payer au gouvernement de Grande-Bretagne les annuités sur les terres.

x

Population du Québec

Ottawa. — Les chiffres définitifs du recensement de 1931 donnent pour la province de Québec une population de 2,874,255 habitants, soit une avance de 513,330 sur les chiffres de 1921.

IMPORTANT

"Ver rongeur"

Le ver rongeur cause annuellement de lourdes pertes aux fermiers. Il est une menace continuelle.

Arthur Gibson, entomalogiste du Dominion, vient d'attirer l'attention du fermier sur ce fléau dans une notice à ce sujet. Dans cette étude il prévient le fermier dont la terre a souffert du ver rongeur, que le même ravage se produira cette année à moins d'une quantité suffisante d'humidité.

Tout champ dont la surface n'a pas été remuée et dont on n'a pas brisé la croute ou couche assez ferme depuis le 1 août jusqu'au 15 septembre 1931 devrait être raisonnablement exempt du ver rongeur ce printemps. Et le champ qui a été resemé et moissonné après le 15 septembre 1931 devrait être sûr s'il n'a pas été remué durant le mois d'août.

S'il y a doute, il faut tenter un essai. Une lisière devrait être semée en blé en diagonale à travers le champ. Cet essai doit être tenté le plus tôt possible et dès que le disque peut entrer dans la terre, donc beaucoup avant les semailles ordinaires. Un rang est suffisant. Une diagonale traversant le champ donnera une assez juste idée de la présence du ver. A une hauteur de 5 pouces le ver y aura déposé ses oeufs.

Si l'examen de 10 à 15 plants par verge carrée indique le travail du ver, le champ ne devrait pas être ensemencé.

D'après les conditions normales, ce rang de blé révèlera la présence du ver, à la fin de la première semaine de mai au plus de bonne heure, et les semailles devraient être réglées d'après l'indication de l'expérience.

On ne devrait resemer aucun champ, spécialement de lin, alors que les dommages sont évidents aus si longtemps que le ver est présent et actif.

Pour plus amples informations sur le ver rongeur écrire aux laboratoires entomologique du Dominion à Treesbank, Manitoba; Indian Head et Assiniboia en Saskatchewan; Lethbridge ou Morin en Alberta ou au département provincial de l'Agriculture à Régina et à Edmonton.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"